

DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 05h42 Dohr: 12h32
Asr: 15h30 Maghreb: 17h56 Isha: 19h16

MÉTÉO

Alger	: 29°	18°
Oran	: 25°	14°
Annaba	: 25°	17°
Béjaïa	: 25°	17°
Tamanrasset:	31°	22°

www.dknews-dz.com

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 30 octobre 2024 / 27 Rabi Al thani 1446 - N° 3689 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

A L G É R I E - O M A N

Le président de la République entame une visite d'Etat au Sultanat d'Oman

P. 24

Signature de huit mémorandums d'entente

P. 24

ALGÉRIE - QATAR

M. Magramane remet à Doha un message du président de la République à l'Emir de l'Etat du Qatar

P. 24

TENUE À ALGER DE LA 12^E SESSION DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR D'AFRIPOL

M. Badaoui : " L'engagement des pays africains à réaliser la sécurité, la paix et le développement durable dans le continent "

Les travaux de la 12^e session de la réunion du Comité directeur du Mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) ont débuté, hier à Alger, avec à l'ordre du jour l'examen des moyens de renforcer la coopération en matière de sécurité et de développement. Les participants examineront, deux jours durant, "les moyens d'améliorer la stratégie sécuritaire d'AFRIPOL pour relever les défis sécuritaires auxquels le continent est confronté", ainsi que "le rapport relatif aux activités concrétisées par AFRIPOL en 2023-2024". La rencontre sera également l'occasion de voir comment "renforcer les moyens de communication essentiels à l'échange d'informations entre les membres d'AFRIPOL". Il sera aussi question des moyens de développer les capacités de ce mécanisme à faire face à la criminalité sous toutes ses formes. P. 3



PLF 2025

Le budget du secteur des Transports priorise le développement des infrastructures de base et des structures d'accueil (Zahana)

P. 6

CHU FATOUMA BOURGUIBA TUNISIE

Dr Said Mahmoudi de l'hôpital Chahids Mahmoudi à l'honneur lors du Workshop sur le traitement par micro-ondes des nodules thyroïdiens au CHU Fatouma Bourguiba (Tunisie)

P. 24

SANTÉ

**VITAMINES C ET E
Les suppléments atténuent la réponse musculaire**

Pp 12-13

F O O T B A L L

SAUDI PRO LEAGUE
2024-2025

**Riyad Mahrez
auteur du plus beau but de la 8^e journée**

P. 22



FESTIVAL DE LA
MUSIQUE ET CHANT
SOUFIS

Le Prix "Régime d'Or" décerné à l'artiste Adel Toumi

P. 16

FONDATION SALIMA
SOUAKRI

Un Engagement Pour les Enfants et les Communautés en Détresse

P. 2

FÊTE DE LA RÉVOLUTION La journée du vendredi 1^{er} novembre chômée et payée (Fonction publique)

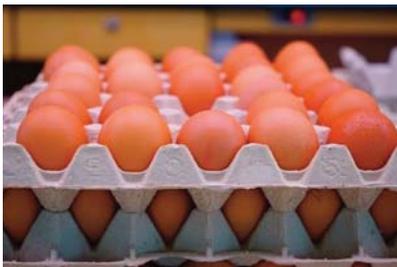


La journée du vendredi 1^{er} novembre, coïncidant avec la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, sera chômée et payée, indique mardi un communiqué de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

"A l'occasion de la fête de la Révolution et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du vendredi 1^{er} novembre 2024 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source.

Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de "prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", ajoute le communiqué.

COMMERCE L'entreprise "Magros" ouvre des points de vente en gros d'œufs au niveau de ses marchés régionaux



L'entreprise publique économique de réalisation et de gestion des marchés de gros (Magros), a procédé à l'ouverture de points de vente en gros d'œufs au niveau de ses marchés régionaux, dans l'objectif d'encourager les producteurs à commercialiser ce produit directement et sans intermédiaires, indique, lundi, un communiqué de l'entreprise.

Cette décision qui s'inscrit dans le cadre de l'exécution des instructions du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, vise à "contribuer à la stabilisation des prix des œufs et à protéger le pouvoir d'achat du citoyen", précise le communiqué.

Ainsi, les directeurs et gestionnaires des marchés de gros relevant de l'entreprise "Magros" sont invités "de toute urgence à réserver des points de vente en gros d'œufs au niveau des marchés qu'ils supervisent", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, l'entreprise "Magros" a souligné la nécessité "de mettre en place toutes les conditions favorables pour encourager les producteurs et leur permettre de commercialiser directement ce produit de consommation sans intermédiaires, contribuant ainsi à stabiliser les prix et à protéger le pouvoir d'achat du citoyen".

ACCIDENT DE LA ROUTE Ouargla : Sonatrach présente ses condoléances aux familles des victimes

Le groupe Sonatrach a présenté, mardi, ses condoléances aux familles des victimes de l'accident de la route survenu près de Hassi Messaoud dans la wilaya d'Ouargla et qui a causé le décès des 11 agents occupants un bus de transport du personnel de sous-traitants de l'Association Sonatrach-ENI.

"Cet accident s'est produit ce matin suite une collision entre un camion semi-remorque et un bus de transport du personnel, sur la route menant à Hassi Messaoud à environ à 135 km de la base de

de Bir Rebaa Nord et à 60 km de Rhourde El Baguel", a indiqué la compagnie nationale dans un communiqué.

Cet accident a causé le décès des 11 agents occupants le bus, a ajouté la même source en précisant que "les victimes sont des agents qui travaillaient pour le compte des sociétés G-BAC et Almafrigue, sous-traitants auprès de l'Association Sonatrach-ENI de Bir Rebaa Nord".

Selon le communiqué, "le chauffeur du camion a été blessé lors de cette collision".

Devant l'ampleur de cet accident, "le poste de commandement tactique de la région de production de Hassi Messaoud a été immédiatement activé en vue de porter assistance au blessé et d'assurer l'évacuation des victimes, et ce, en étroite coordination avec les services de la protection civile et de la gendarmerie nationale", a fait savoir le groupe en présentant "ses sincères condoléances aux familles des victimes et aux entreprises desquelles relèvent les défunts".

35 morts et 1326 blessés en une semaine (Protection civile)

Trente-cinq personnes (35) sont décédées et 1326 autres ont été blessées dans 173 accidents de la circulation survenus durant la période du 20 au 26 octobre en cours dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger où trois personnes sont mortes et 149 autres ont été blessées dans 146 accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 641 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger, Blida et Chlef.

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont effectué 59997 interventions pour le sauvetage de 315 personnes en situation de danger et l'exécution de 5069 opérations d'assistance diverses.

Ouargla : 11 morts dans un accident de la route près de Hassi Messaoud

Onze (11) personnes sont décédées et une autre a été blessée dans un grave accident de la circulation survenu mardi près de Hassi Messaoud dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de la Gendarmerie nationale de la daïra Hassi Messaoud.

L'accident s'est produit au niveau de la route nationale RN-53A, reliant la daïra de Hassi Messaoud à celle d'El-Borma, suite à une violente collision entre un minibus transportant des travailleurs et un camion semi-remorque, entraînant la mort sur place de 11 passagers et la blessure d'une personne, a déclaré, à l'APS, le commandant Tabakh Djamel Eddine de la Gendarmerie nationale de Hassi Messaoud.

Les corps des victimes ont été transférés vers la morgue de l'Hôpital de Hassi Massoud, tandis que le blessé a été évacué aux urgences du même établissement de santé, a indiqué l'officier.

Les autorités de la wilaya d'Ouargla se sont déplacées sur le lieu de l'accident pour suivre le déroulement des opérations de prise en charge des victimes de l'accident, qui se poursuivent, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

FONDATION SALIMA SOUAKRI Un Engagement Pour les Enfants et les Communautés en Détresse



La Fondation Salima Souakri est une organisation humanitaire algérienne dédiée à améliorer la vie des enfants et des communautés vulnérables. Fondée par Salima Souakri, ancienne championne de judo et figure emblématique du sport algérien, cette fondation s'engage activement dans des actions de soutien aux enfants malades, à l'éducation, et à la santé dans les zones défavorisées d'Algérie. Une Mission Axée sur la Solidarité et l'Empathie.

La mission principale de la Fondation Salima Souakri est de venir en aide aux enfants qui souffrent de maladies graves ou qui vivent dans des conditions de précarité. Inspirée par les valeurs de solidarité et d'empathie, la fondation vise à offrir un soutien moral, financier, et logistique aux familles et aux enfants qui traversent des situations difficiles. Elle s'engage aussi à promouvoir l'accès à l'éducation et aux soins de santé pour tous, en particulier dans les régions éloignées où ces services sont souvent limités.

Principales Actions et Projets de la Fondation: Soutien aux Enfants Malades

La fondation s'investit dans l'accompagnement des enfants atteints de maladies chroniques comme le cancer, les maladies cardiaques et d'autres pathologies lourdes. Elle collabore avec des hôpitaux et des cliniques pour financer les traitements et offrir un soutien émotionnel aux enfants et à leurs familles.

Promotion de l'Éducation

Consciente de l'importance de l'éducation pour briser le cycle de la pauvreté, la Fondation Salima Souakri organise des distributions de fournitures scolaires et propose des programmes de soutien éducatif dans les zones défavorisées. Elle s'assure que chaque enfant ait accès aux ressources nécessaires pour poursuivre sa scolarité.

Aide Humanitaire et Urgente

Lors de catastrophes naturelles ou de crises sociales, la fondation intervient pour fournir une aide d'urgence aux familles touchées. Cela inclut la distribution de denrées alimentaires, de vêtements, et de produits de première nécessité pour les populations affectées.

Sensibilisation et Éducation à la Santé

En collaboration avec des professionnels de santé, la fondation mène des campagnes de sensibilisation pour éduquer le public sur l'importance de la prévention et des soins de santé de base. Elle organise aussi des journées de dépistage médical pour permettre aux communautés isolées d'accéder à des soins.

Impact et Reconnaissance

Depuis sa création, la Fondation Salima Souakri a touché des milliers de vies et est devenue un modèle d'engagement humanitaire en Algérie. Grâce à la générosité des donateurs et au dévouement de ses bénévoles, elle a réussi à créer un réseau d'entraide qui inspire d'autres initiatives humanitaires dans la région. Les témoignages de familles reconnaissantes témoignent de l'impact positif de la fondation, et Salima Souakri elle-même reste une figure de résilience et d'inspiration pour beaucoup. La Fondation Salima Souakri démontre l'importance d'une solidarité active pour améliorer les conditions de vie des enfants et des familles en difficulté. En alliant sport, compassion, et humanitaire, Salima Souakri a prouvé que les actions individuelles peuvent avoir un effet durable sur la société.

PARLEMENT

Bentaleb présente un exposé devant la Commission des finances et du budget

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a présenté, hier à Alger, un exposé devant la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur le budget sectoriel pour l'exercice 2025.

Lors de cet exposé, le ministre a précisé que le secteur avait bénéficié, dans le cadre du projet de loi de finances PLF 2025, d'affectations financières estimées à 836,209 milliards de DA, précisant que cette enveloppe budgétaire "permettra de concrétiser les objectifs fixés conformément aux missions assignées au secteur".

Et d'ajouter que ce budget est réparti sur quatre (4) programmes relatifs à l'appui et à la promotion de l'emploi, en consacrant 56,84 % du budget global à ce programme, tandis qu'un taux de 42,23% du budget global est dédié au système de protection sociale.

Le programme de l'administration générale et de l'inspection générale du travail ont bénéficié des taux respectifs de 0,49 % et de 0,44 % du budget



sectoriel, selon le ministre. Concernant les prévisions sur les retenues non fiscales destinées au financement des organismes de la sécurité sociale au titre de l'année 2025, M. Bentaleb a précisé que le montant à recouvrer était de l'ordre de 2029,175 milliards de dinars.

En vue de renforcer les sources de financement et de contribuer aux équilibres fi-

nançiers de la Caisse nationale des retraites (CNR), le ministre a mis en exergue les dispositions législatives contenues dans le PLF 2025, dont "l'investissement de l'excédent de trésorerie au niveau des organismes de la sécurité sociale", ainsi que "l'augmentation à 3% de la contribution de solidarité applicable aux opérations d'importation des marchan-

dises destinées à la consommation au profit de la CNR". Par ailleurs, M. Bentaleb a fait savoir que le nombre des bénéficiaires de l'allocation chômage avait atteint, jusqu'au mois d'octobre, 2.024.952 bénéficiaires, tandis que le nombre des bénéficiaires de la formation, dans le cadre de l'allocation chômage, s'élève à 322.368 bénéficiaires, orientés vers la formation professionnelle, en plus de ceux qui ont déjà terminé leur formation et ceux en cours de formation.

Par ailleurs, le ministre a souligné que le secteur "poursuit le renforcement des acquis de la transformation numérique et le développement des solutions techniques, dans le but d'améliorer la performance de gestion au niveau de tous les organismes et structures relevant du secteur".

**70^E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION
Le programme des festivités s'inscrit dans le cadre de la préservation de la Mémoire nationale (Rebiga)**

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga a affirmé, lundi, que le programme des festivités officielles du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération s'inscrivait dans le cadre de la préservation de la Mémoire nationale, en réponse aux aspirations du peuple algérien à glorifier sa Révolution et les sacrifices des chouhada et des moudjahidine. Invité au forum de la chaîne I de la Radio nationale, M. Rebiga a précisé que "le programme des festivités de ce glorieux anniversaire, élaboré avec la participation de 12 départements ministériels, s'étalera sur une année entière, par fidélité au serment des chouhada et pour la préservation de la Mémoire nationale et du legs historique et culturel du peuple algérien".

Evouquant la symbolique de la célébration de la fête de la Révolution placée cette année sous le slogan "Glorieux Novembre, Loyauté et Renouveau", le ministre a indiqué qu'elle était porteuse "d'un message fort sur le lien étroit entre les valeurs de fidélité aux sacrifices des chouhada et le devoir de Mémoire qui nous impose de rester fidèles au serment des Hommes", citant quelques activités prévues à travers l'ensemble du territoire national dans le cadre des festivités officielles.

Répondant à une question sur les dimensions de la Déclaration du 1er Novembre, M. Rebiga a affirmé que cette déclaration "est plus qu'un document officiel historique établi pour une période de temps limitée, elle est une base solide et un manuel pratique dans le fond et la forme pour celui qui veut vraiment comprendre la réalité du colonisateur et des droits des peuples opprimés à travers le monde et à travers les temps". "La Déclaration n'est pas issue d'un vide politique, mais elle est la somme d'une longue lutte contre le colonisateur français, ayant incité les chefs de la Révolution et rédacteurs de la Déclaration à y inclure un ensemble de dimensions, de fonctions et de concepts importants", selon le ministre, soulignant qu'après plusieurs décennies de sa publication, ce document "conserve toujours sa valeur historique". Pour faire face aux tentatives d'invasion culturelle ciblant la jeunesse algérienne via les réseaux sociaux, le ministre des Moudjahidine a rappelé les différentes opérations initiées par son secteur, notamment l'installation du "Forum des jeunes au service de la Mémoire nationale" qui rassemble les créateurs de contenus algériens autour de la thématique de la Mémoire et de l'Histoire nationales pour faire face aux campagnes de désinformation, en fournissant des informations exactes, loin de toute ambiguïté ou désinformation".

ALGÉRIE - CORÉE DU SUD

Signature d'un accord entre le ministère de la Pêche et l'Agence coréenne KOICA à Ouargla

Un accord a été signé, à Ouargla, entre le ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), pour la livraison du projet de l'unité de production des aliments pour poissons et crevettes d'élevage.

En vertu de cette convention paraphée lors d'une cérémonie tenue à la Ferme expérimentale d'élevage de crevettes, située dans la commune de Hassi-Benabdallah (Est d'Ouargla), en présence des cadres centraux du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, des autorités locales, de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, You Ki-Jun, et des représentants de l'Agence KOICA, la partie sud-coréenne s'engage à mettre le projet à la disposition de la partie algérienne, pour entreprendre l'exploitation de cette structure. Cet événement a aussi été marqué par la signature d'une convention entre le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA), la

direction de l'Emploi et celle de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya d'Ouargla.

A cette occasion, l'inspecteur général au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Farid Harouadi, a rappelé que ce projet est "le fruit d'une coopération réussie" entre l'Algérie et la Corée du Sud, ajoutant que la réalisation d'une unité de fabrication d'aliments pour poissons et crevettes d'élevage "unique en son genre" en Algérie, permettra de répondre aux besoins des investissements dans l'aquaculture d'eau douce, la pêche continentale et l'aquaculture marine.

"Grâce à sa forte capacité de production, cette unité pourrait satisfaire les besoins de la majorité des fermes aquacoles à l'échelle nationale, a souligné M. Harouadi, signalant que "la République de Corée a contribué activement et directement au développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie, à travers la réalisation des projets pilotes, à savoir les fermes

aquacoles d'élevage de crevettes à Ouargla et Skikda et cette nouvelle unité de production d'aliments pour poissons et crevettes d'élevage". De son côté, le directeur local de la Pêche et des Productions halieutiques, Salah Bouaïcha, a mis en avant l'importance de cette unité dotée d'une capacité de production de 10 tonnes d'aliments par jour, en termes de développement de la filière aquacole non seulement dans les wilayas de l'intérieur du pays, mais aussi les wilayas côtières. Elle permettra également de couvrir le marché national et réduire la facture d'importation, a-t-il poursuivi. Dans une allocution prononcée à l'occasion, son excellence l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, You Ki-Jun a indiqué que l'accord de livraison du projet de cette unité est "une étape importante" dans le cadre de la coopération entre les deux pays pour le développement de l'aquaculture, ajoutant que l'Algérie recèle d'importantes potentialités lui permettant de donner un nouvel élan à cette filière.

HAUT CONSEIL ISLAMIQUE (HCI)

Le Premier ministre procède à l'installation de M. Mebrouk Zidelkhir à la tête du HCI

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé la cérémonie d'installation de M. Mebrouk Zidelkhir en qualité de président du Haut Conseil Islamique (HCI), et ce, en application du décret présidentiel du 14 octobre 2024, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette cérémonie, le Premier ministre a entamé son allocution en "présentant ses félicitations au nouveau président du Haut Conseil Islamique pour la confiance placée en lui par Monsieur le président de la République", mettant en avant "l'importance majeure qu'accorde Monsieur le président de la République à cette institution constitutionnelle de référence, eu égard au rôle pivot et important qui lui incombe dans le rayonnement de l'islam, avec ses principes intrin-

sèques et ses fondements authentiques, et dans la bonne compréhension de notre religion et sa protection contre toute instrumentalisation politique ou idéologique, en s'empressant à corriger les idées fausses".

Le Premier ministre a également salué le riche parcours du Dr. Mebrouk Zidelkhir, considéré comme "une valeur et une somme scientifique et religieuse qui a voué sa vie à la science, au savoir, et aux sciences is-

lamiques". La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du HCI, en présence du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceïni, du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmeïdi, du Conseiller du président de la République chargé des affaires religieuses, des zaouïas et des écoles coraniques, Mohamed Hassouni, ainsi que de membres du HCI, selon la même source.

Leur rôle est de relever les multiples défis auxquels le continent est confronté".

ALGÉRIE - AFRIQUE

Tenue à Alger de la 12^e session de la réunion du Comité directeur d'AFRIPOL

Les travaux de la 12e session de la réunion du Comité directeur du Mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL) ont débuté, hier à Alger, avec à l'ordre du jour l'examen des moyens de renforcer la coopération en matière de sécurité et de développement.

Les participants examineront, deux jours durant, "les moyens d'améliorer la stratégie sécuritaire d'AFRIPOL pour relever les défis sécuritaires auxquels le continent est confronté", ainsi que "le rapport relatif aux activités concrétisées par AFRIPOL en 2023-2024".

La rencontre sera également l'occasion de voir comment "renforcer les moyens de communication essentiels à l'échange d'informations entre les membres d'AFRIPOL".

Il sera aussi question des moyens de développer les capacités de ce mécanisme à faire face à la criminalité sous toutes ses formes.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux, le Directeur général de la Sécurité nationale

(DGSN), Ali Badaoui, a souligné "l'engagement des pays africains à réaliser la sécurité, la paix et le développement durable dans le continent", appelant à "poursuivre les efforts pour la mise en œuvre de la stratégie de l'Union africaine (UA) visant à lutter contre le terrorisme et toutes les formes de criminalité organisée qui menacent la sécurité, la stabilité et la prospérité du continent". Cette réunion "intervient dans un contexte exceptionnel", a relevé M. Badaoui, soulignant la nécessité pour tout un chacun de "faire montre de vigilance face aux défis, enjeux et menaces sécuritaires que connaît le continent africain actuellement, notamment le terrorisme, le crime organisé transfrontalier, la cybercriminalité et la migration clandestine". Il a mis l'accent, dans ce sillage, sur "l'impératif de conjuguer les efforts et de renforcer la coopération policière sur la base de la concertation, du dialogue constructif, de la solidarité et de l'échange d'expériences, d'expertises et des meilleures pratiques pour

relever les multiples défis auxquels le continent est confronté".

Le DGSN a, dans ce contexte, mis en avant le rôle de l'Algérie dans le renforcement de la coopération avec AFRIPOL, à travers "l'appui multiforme" qu'elle apporte à ce mécanisme depuis sa création, au service de la coopération policière africaine, rappelant qu'AFRIPOL "s'est vu attribuer un siège doté de toutes les structures essentielles selon les normes internationales à la hauteur de ses missions".

Pour sa part, le Directeur exécutif d'AFRIPOL, Jalel Chelba, a appelé à "renforcer la coopération et mobiliser les moyens nécessaires pour relever les défis auxquels le continent africain est confronté, notamment la criminalité organisée transfrontalière, le terrorisme et la cybercriminalité", insistant sur "l'impératif de coordonner les efforts et d'échanger les expériences et les expertises".

PÊCHE

Tlemcen: des mesures pour l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs dans les ports (Ministre)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a déclaré, lundi à partir de Tlemcen, que son département ministériel a pris une série de mesures visant l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs dans les ports.

M. Badani a souligné, dans son allocution lors de la cérémonie inaugurale des travaux d'une rencontre régionale ayant pour thème la sécurité et la prévention des accidents maritimes et des maladies professionnelles, organisées à la Maison de la culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen, que "l'amélioration des conditions de travail des pêcheurs est un grand défi, à commencer par celles inhérentes à la consolidation de la formation professionnelle et à l'élevage de la conscience sanitaire et préventive susceptibles d'éviter les accidents, ainsi que celles relatives à l'accompagnement des pêcheurs à bénéficier des mesures de protection sociale".

Et d'ajouter: "Pour atteindre cet objectif, notre département ministériel a procédé, en coordination avec d'autres secteurs, à l'adaptation du système aux exigences de la sécurité maritime et à l'actualisation de ses programmes, de même qu'il a œuvré, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, à l'amélioration du système de protection sociale des pêcheurs dont l'activité a été intégrée dans la liste des métiers très pénibles".

Parmi les actions prises par son département ministériel au profit des pêcheurs dans les ports, en coordination avec le Ministère des Transports, M. Badani a cité, notamment, celles visant à encourager les membres de cette corporation à réhabiliter leurs embarcations, "à travers une batterie de mesures incitatives, dont la dernière en date est relative à l'autorisation d'importation de moteurs d'occasion de moins de 5 ans et d'embarcations de plus de 40 mètres, outre le développement de l'activité de construction et de réparation des navires de pêche, notamment ceux de gros gabarits assurant des conditions de travail plus sûres et plus sécurisées", a-t-il fait observer.

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a, d'autre part, déclaré que ce secteur d'activités revêt une importance primordiale pour le développement économique et la consolidation de la sécurité alimentaire du pays, du fait de l'énorme potentiel qu'il recèle, indiquant dans ce contexte que la wilaya de Tlemcen figure parmi les plus importantes régions dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Une production halieutique estimée 12.100 tonnes, soit plus de 10% de la production nationale, a été réalisée dans cette collectivité locale de l'Ouest, où l'aquaculture et la pisciculture connaissent un développement notable, a fait observer M. Badani. Et d'ajouter: "Nous assistons, aujourd'hui, au lancement dans cette wilaya du premier projet d'engraissement de thon rouge en Algérie d'une capacité de production prévisionnelle de 950 tonnes, relevant que le thème de la sécurité dans les embarcations de pêche et la protection sanitaire, visant à atténuer la prévalence des maladies professionnelles, figurent parmi les axes prioritaires du secteur, d'où la tenue à Tlemcen de cette rencontre régionale, après une rencontre similaire ayant concerné les wilayas de la région Est du pays, organisée à Annaba au mois de juillet dernier".

M. Badani a suivi un exposé sur le secteur de la pêche et des productions halieutiques et visité une exposition organisée dans le cadre de la rencontre régionale, de même qu'il a supervisé la signature de renouvellement du contrat de partenariat entre la direction locale de la Pêche et de l'aquaculture et l'Université de Tlemcen, ainsi que la signature d'un autre contrat de partenariat entre la direction locale du secteur et celle des services agricoles (DSA), avant d'honorer les proches des victimes du naufrage d'un navire de pêche survenu au mois de juin dernier au large de Ghazaouet. Au programme de la visite du ministre de la Pêche, figurent, notamment, l'inspection du port de Sidi Youchâa, dans la commune de Dar Yaghmouracene, du projet de réalisation d'une poissonnerie de catégorie "A", du chantier de réalisation d'un abri de pêche et deux chantiers de fabrication et de maintenance des navires de pêche en haute mer d'une longueur de 37 et 40 mètres, ainsi que l'inspection d'une grue pour navires d'une capacité de levage de 250 tonnes et d'un projet d'engraissement de thons rouges, signalé-t-on.

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Inauguration du Laboratoire central de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques

Le Laboratoire central de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) a été inauguré, hier, après avoir bénéficié d'une modernisation selon les normes internationales les plus récentes.

La cérémonie d'inauguration de ce laboratoire doté d'équipements de pointe, qui se trouve au niveau de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), a été présidée par le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun en présence du Secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, de l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Georg Felsheim, du Directeur régional pour les Etats arabes du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Abdallah Al Dardari, et de la Représentante résidente du PNUD en Algérie, Natasha Van Rijn.

Considéré comme l'un des plus grands laboratoires en Afrique, cet édifice qui s'étend sur une superficie de 1200 m², comprend plusieurs unités qui veillent au contrôle de la qualité, de l'efficacité et de la sécurité des produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et vaccins.

La rénovation de ce Laboratoire central s'inscrit dans le cadre de l'initiative de l'Accélérateur ACT (dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la pandémie de Covid-19 lancé par l'OMS en 2020), avec un financement allemand via la KfW Banque de développement, en coordination avec le PNUD.

S'exprimant à cette occasion, M. Aoun a souligné le "rôle central" de ce laboratoire dans le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie et le renforcement de la sécurité sanitaire du pays en répondant aux besoins du marché national en médicaments locaux, exclusivement grâce aux compétences et capaci-



tés nationales. Cet "édifice médical" permettra à l'Algérie de renforcer la qualité des produits pharmaceutiques, dispositifs médicaux et vaccins, à travers l'extension du champ des analyses, l'amélioration de la performance et la réduction des délais de commercialisation des produits grâce aux équipements et matériels de pointe dont dispose le laboratoire, a soutenu le ministre.

Il a, à cet égard, souligné la nécessité pour les laboratoires algériens de se mettre au diapason des normes internationales, notamment les normes ISO, afin d'obtenir l'accréditation de l'OMS, "garant de la qualité et de l'excellence".

M. Aoun a, par ailleurs, mis en avant l'importance de l'ouverture du Laboratoire central de l'ANPP aux étudiants et chercheurs, à travers l'élaboration d'une feuille de route en matière de formation.

La facture des anticancéreux réduite de 400 millions d'euros en 2025

De son côté, le Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, Cherif Delih, a affirmé que le Laboratoire central appuiera le secteur sanitaire à travers la promotion de la production pharmaceutique, "contribuera à relever les défis de demain et nous permettra de retrouver notre place en matière de réglementation pharmaceutique". Pour sa part, M. Al Dardari a indiqué dans son allocution que l'inauguration du Laboratoire central constituait une "contribution significative" aux efforts de l'Algérie visant à assurer le contrôle de la qualité des médicaments et des dispositifs médicaux, saluant les efforts du pays dans la promotion de l'industrie pharmaceutique et la garantie de l'accès à des "produits sûrs".

Intervenant à cette occasion, M. Felsheim a précisé que la pandémie de Covid-19 avait mis en lumière l'importance de la prévention contre les maladies contagieuses potentiellement épidémiques, d'où la nécessité, a-t-il dit, de "développer la production des vaccins et des produits pharmaceutiques en Afrique".

L'Algérie est désormais "mieux préparée" à faire face aux crises sanitaires, notam-

ment grâce à sa capacité à lancer des produits pharmaceutiques sur les marchés local et international, a-t-il dit.

Animant une conférence de presse en marge de l'inauguration du Laboratoire central, M. Aoun a fait savoir que l'Algérie disposait de 213 usines de production de médicaments couvrant 75% des besoins du pays en médicaments essentiels, relevant que ce taux augmentera à 85% fin 2024 avec l'entrée en service de six (6) nouvelles usines de production des anticancéreux, qui devraient produire 70% de différents types d'anticancéreux, a-t-il dit.

Outre ces six usines, M. Aoun a également fait état de la réalisation en cours de trois (3) autres usines, ce qui permettra de réduire la facture d'importation de ces médicaments de 400 millions d'euros en 2025.

La consommation de médicaments en Algérie progresse annuellement de 13%, a fait observer le ministre, soutenant que pour y faire face, des facilités sont accordées aux investisseurs en matière de production pharmaceutique. Et d'insister, à cet égard, sur l'importance de l'amélioration de la distribution des médicaments pour assurer leur disponibilité sur le marché.

Pour ce qui est des vaccins pour les enfants, M. Aoun a assuré qu'"ils figurent parmi les priorités du secteur conformément aux instructions du président de la République". Différents types de ces vaccins sont disponibles sur le marché, a-t-il affirmé, faisant état d'un projet du groupe SAIDAL pour leur production à compter de 2025.

TOURISME

Djanet : M. Didouche appelle à l'intensification des opportunités de promotion du tourisme saharien

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Mokhtar Didouche, a plaidé, lundi depuis la wilaya de Djanet, pour l'intensification des opportunités de promotion du tourisme saharien, à l'effet d'impulser le secteur du tourisme dans les wilayas du Sud du pays.

"Il appartient aux responsables et partenaires du secteur du tourisme d'œuvrer à l'intensification des opportunités de médiatisation du tourisme saharien à l'effet d'impulser le tourisme dans les régions du Sud du pays", a souligné M. Didouche lors de sa visite de travail dans la région.

Mettant en valeur les potentialités touristiques dont regorge cette jeune wilaya du pays à même d'assurer le succès de la saison touristique saharienne 2024/2025, le ministre a, à ce titre, mis l'accent sur la nécessité d'accorder les facilités nécessaires aux artisans pour prendre part aux différentes manifestations et expositions internationales à l'effet de promouvoir les atouts d'artisanat que recèle l'Algérie.

"La perle du Tassili N'Ajjer renferme un riche patrimoine d'artisanat d'où l'importance de la préserver", a indiqué M. Di-

douche, avant d'appeler à la formation des artisans en vue d'assurer la pérennité de ce legs et l'encouragement des associations artisanales actives dans cette wilaya.

Mettant à profit sa tournée dans la wilaya de Djanet, le ministre a présidé, en présence des autorités locales, une cérémonie de remise des autorisations d'exploitation à deux nouvelles agences de tourisme et de voyages avant de suivre un exposé faisant le point sur la situation du secteur du tourisme et de présider une rencontre avec les responsables des agences de tourisme et de voyages.

Cette rencontre a été mise à profit par les responsables pour soulever une série de questions dont notamment la suggestion d'ouverture d'une nouvelle liaison aérienne Rome (Italie) à Djanet (Algérie) et la révision du billet de voyage de la desserte Paris (France) et Djanet.

En réponse à ces questions et autres, le ministre a soutenu que ces préoccupations requièrent la coordination avec d'autres secteurs, avant d'ajouter que le secteur du tourisme de la wilaya connaît, à la lumière des facteurs encourageants, une "avancée"

qu'il appartient aux propriétaires des agences de tourisme et de voyages de fournir davantage d'efforts pour promouvoir le tourisme saharien.

Poursuivant sa tournée dans la région, M. Didouche a visité le musée de Djanet, ses pavillons et composantes, anciens objets, pierres, objets fossiles, espèces fauniques et floristiques ayant peuplé la région, en sus du volet culturel traitant les anciennes civilisations.

De même, il s'est enquis du guichet unique composé des divers partenaires du secteur du tourisme et de l'artisanat, et du visa de régularisation prônée par l'Etat en direction des touristes étrangers désirant se rendre aux régions touristiques de Djanet, avant de visiter le centre de l'artisanat de Djanet.

Le ministre du tourisme et de l'artisanat a, au terme de sa visite dans la région, inspecté la zone touristique "Djorf Amoud", (60 km du chef-lieu de wilaya), où il a pris connaissances d'un camp touristique monté par un opérateur touristique privé.

CONSTANTINE

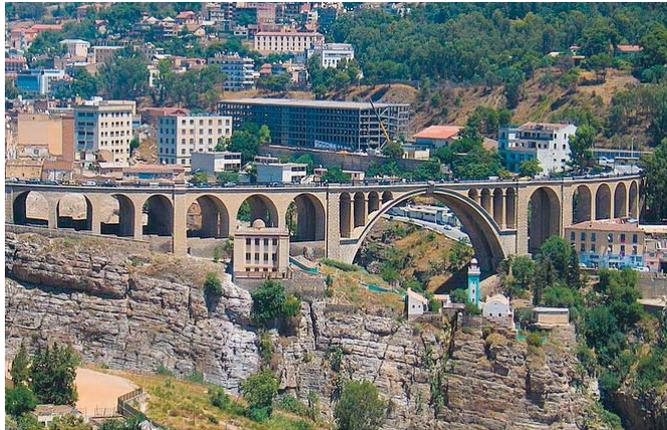
Aménagement d'un village pilote à la commune de Benbadis

La commune de Benbadis au sud-ouest de Constantine vient de bénéficier d'une opération d'aménagement d'un village pilote, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Le projet ciblera la localité Menaifi Boudjemaâ appelée communément Khenaba qui sera transformée au titre de cette opération en un village pilote en matière d'aménagement urbain et espaces verts et de détente notamment, a fait savoir la même source.

Le projet, inscrit dans le cadre d'une opération spéciale, a été confié à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction DUAC de Constantine, a souligné la même source, précisant qu'un budget de 42 millions de dinars a été alloué à ce projet.

Les travaux d'aménagement de ce village porteront sur la réadaptation du cadre urbain à travers la reprise des voies avec revêtement et bordures, la réparation du réseau d'assainissement défectueux, la modernisa-



tion de l'éclairage public et la création de placettes et jardins publics, a expliqué la même source indiquant que le plan d'aménagement de ce village a été conçu

selon une approche moderniste prenant en considération l'aspect urbanistique, environnemental et esthétique. L'aménagement de ce village pilote s'inscrit

dans le cadre d'une approche locale visant la création d'un cadre urbain agréable à travers toutes les communes de la wilaya a-t-on conclu.

BOUIRA

246 foyers raccordés au réseau du gaz naturel à Kadiria (Sonelgaz)

Au total, 246 foyers ont été raccordés mardi au réseau du gaz naturel dans la commune de Kadiria (Nord-ouest de Bouira), lors d'une cérémonie tenue dans le cadre des festivités célébrant la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre 1954.

Ces 246 foyers issus des localités d'Ain Oualbane et Ouled Abed, relevant de la commune de Kadiria, ont bénéficié d'un projet de raccordement au réseau du gaz pour une enveloppe financière de plus de 40

millions de dinars, avec une participation de la direction de distribution de l'électricité et du gaz à hauteur de 14,16%, selon les détails fournis à l'APS par le directeur de distribution, Khaled Messaoudi.

Dans le cadre de cette opération, un réseau du gaz d'une longueur de 18 km a été réalisé pour alimenter tous ces foyers en cette énergie indispensable pour les besoins de chauffage notamment avec l'arrivée de la période de froid, a expliqué M. Messaoudi. Inscrit dans le cadre du pro-

gramme de la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), "ce projet a été mis en service mardi matin à Kadiria par le wali Abdelkrim Laâmourî et en présence des autres responsables civiles et militaires de la wilaya", a précisé le même responsable.

Dans la wilaya de Bouira, le taux de couverture en matière de gaz a atteint le seuil des 97%, et en matière d'électricité, le taux de couverture a dépassé les 98%, selon la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

TLEMCCEN

Raccordement de plus de 110 foyers au réseau de gaz naturel

Quelque 114 foyers ont été raccordés, mardi, au réseau de distribution du gaz naturel à Tlemccen, en présence des autorités de la wilaya et de la famille révolutionnaire, à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de la Glorieuse guerre de libération. Un total de 72 habitations au village de "Abdeljalil Menaouer" et 42 habitations au village de

"Ammouche", dans la commune de Remchi, ont été raccordés au réseau de distribution du gaz naturel, avec la réalisation d'un réseau d'une longueur de 11 kilomètres, selon les explications fournies.

D'autre part, il a été procédé à la pose de la première pierre pour la construction de 50 logements promotionnels

aidés (LPA), à l'inauguration d'un groupe scolaire dans la commune de Remchi, à la visite des Moudjahidine Harrane El Hebri et Amboazza Abdelkader, ainsi que la famille du Martyr "Lieutenant Abdelkader" et de la famille du défunt Moudjahid Benbakhti Abdelkader, ainsi qu'au lancement d'une exposition historique itinérante à bord des bus de

transport urbain devant le siège de la wilaya. Les autorités de la wilaya ont également inauguré le siège de la sûreté urbaine de la commune de Souani et une salle de sport de la Sûreté nationale, ainsi que la pose de la première pierre pour la construction d'un siège de la sûreté urbaine dans le quartier "Oued Boudjemil" dans la commune de Mansourah.

KHENCHELA

Raccordement de 98 exploitations agricoles au réseau électrique dans la commune de Bouhmama

Au total, 98 exploitations agricoles de la commune de Bouhmama (Khenchela), ont été raccordées, mardi, au réseau de distribution de l'électricité, dans le cadre de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution.

Le secrétaire général de la wilaya de Khenchela, Ali Rabah, accompagné des directeurs des services agricoles et de l'énergie, a présidé la cérémonie de mise en service de l'énergie électrique dans la ferme

agricole des frères Salhi, située dans la commune de Bouhmama.

Le directeur des études de la direction de l'électricité et du gaz, Ayache Chikaoui, a indiqué, lors d'explications techniques quant à ce projet, que le réseau de basse et de moyenne tensions a fait l'objet d'une extension sur un linéaire de plus de 20 km, avec la construction de 18 transformateurs électriques.

M. Chikaoui a ajouté que le montant financier alloué par la direction des services agricoles, maître d'ou-

vrage du projet, pour raccorder les 98 exploitations au réseau électrique, au bout d'un délai de 4 mois a dépassé les 142,75 millions de dinars.

A l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, il a également été procédé à la mise en service d'un réseau de distribution du gaz naturel au profit de 507 foyers situés aux lieux-dits Bouzamel et Ouled Meriem, dans la même commune.

ORAN

Levée du gel sur le projet d'extension de la ligne de tramway vers la zone de Belgaïd (responsable)

La mesure du gel sur le projet de l'extension du tramway vers la zone de Belgaïd a été "levée" et le lancement des travaux est prévu pour l'année 2025, a annoncé, lundi, le wali d'Oran, Saïd Sayoud.

Lors de l'ouverture de la troisième session ordinaire de l'année 2024 de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), le wali a indiqué que le gel du projet d'extension de la ligne de tramway vers la zone de Belgaïd, à l'Est d'Oran, a été levé, ajoutant que le démarrage des travaux aura lieu, durant l'année 2025, et seront suivis des travaux d'extension vers l'aéroport d'Es-Senia.

Il a souligné que cette extension permettra d'assurer des services de transport de qualité vers le centre urbain de Belgaïd, qui abrite des dizaines de milliers d'habitants et d'importantes infrastructures publiques, dont le pôle universitaire et le complexe sportif "Miloud Hadefi".

D'autre part, M. Sayoud a souligné qu'un projet a été inscrit au titre du programme 2025 pour l'achèvement de la route côtière reliant les villes d'Arzew et Oran, en passant par la zone côtière de Kristel, ce qui contribuera au développement de l'activité touristique dans la région.

Le même responsable a annoncé que les entreprises chargées de réaliser le projet de la trémie à la sortie Est de la ville d'Oran vers Mostaganem (au niveau du Rond-point de la Pépinière) débuteront la semaine prochaine, avec le transfert des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de communication, en vue du démarrage des gros oeuvres de ce projet, qui contribuera à améliorer la circulation routière.

D'autre part, le wali d'Oran a annoncé la réception prochaine de l'hôpital spécialisé dans le traitement du cancer, qui permettra de fournir des services de santé de qualité aux patients et de faire d'Oran un pôle de santé d'excellence.

Les membres de l'APW ont débattu le budget primitif de la wilaya pour l'année 2025, qui a consacré 5 milliards DA à la gestion et 2 milliards et 394 millions DA à l'équipement et l'investissement.

M'SILA

Coup d'envoi des travaux de réalisation d'une installation aérienne de départ électrique dans la commune de M'cif

Le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une installation aérienne de départ électrique a été donné, mardi, dans la commune de M'cif, dans le cadre de la célébration du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution.

Cet équipement est destiné au renforcement du réseau électrique dans cette commune située à 72 km à l'est de M'sila, a-t-on fait savoir à cette occasion.

En marge de la cérémonie de lancement des travaux, présidée par les autorités locales, le responsable de la communication de la direction de distribution de l'électricité et du gaz, Adel Neggaz, a indiqué que ce projet, doté d'un financement de 298 millions de dinars, s'étendra sur un réseau de 81 km.

M. Neggaz a également fait savoir qu'un régulateur de haute tension d'une capacité de 30 kV sera également réalisé dans le cadre de la même opération, moyennant une enveloppe de 50 millions de dinars.

Cette opération s'inscrit, selon M. Nekkaz, dans le cadre de deux programmes de "travaux d'urgence" pour l'exercice 2025, d'un coût financier global estimé à 4,45 milliards de dinars, à travers lesquels la direction vise à améliorer le réseau électrique en termes de qualité et de continuité de la fourniture d'énergie, en mettant l'accent sur les zones d'habitation.

Le même responsable a souligné que l'opération a été divisée en 14 lots attribués à autant d'entreprises afin d'accélérer la cadence des travaux et de les livrer dans les délais impartis, notamment à l'approche du mois sacré du Ramadhan et en prévision de l'été 2025.

PÊCHE

Tlemcen: la ferme d'engraissement du thon rouge, un projet stratégique en Algérie (ministre)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a déclaré, à Tlemcen, que la ferme d'engraissement du thon rouge au port de Sidi Youchâa (Tlemcen) est un projet stratégique en Algérie.

Le ministre a, dans une déclaration à la presse, indiqué que la ferme d'engraissement de cette espèce de thon est le premier projet à l'échelle nationale, lancé au niveau du port de Sidi Youchâa pour une capacité de production de 950 tonnes, soit l'équivalent de 10 millions de dollars supplémentaires dans le domaine de l'exportation du thon rouge, indiquant que le quota de l'Algérie de pêche du thon rouge est estimé à 2.064 tonnes.

Rappelant que le volume de cette espèce halieutique exporté durant, l'année écoulée, a rapporté un montant évalué entre 25 et 27 millions de dollars, le ministre a indiqué: "Nous allons accompagner l'investisseur initiateur de ce projet, qui permettra de produire localement le thon rouge pour être disponible dans le marché algérien tout au long de l'année".

Il a, à ce titre fait observer que son département ministériel s'attèle, en coordination avec le ministère mauritanien du secteur, à faire baisser les taxes imposées aux navires participant aux campagnes de pêches hauturières du thon rouge.

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques a, d'autre part, souligné que le port de Sidi Youchâa constitue un véritable pôle dans le domaine de la pêche en haute mer, faisant observer que le Gouvernement œuvre à prospecter de nouvelles aires de pêche en haute mer sur un rayon de 12 milles marins, à l'effet d'accroître la production, de même qu'il œuvre à l'élaboration d'une stratégie visant le renforcement de la flotte de pêche, à travers la création de 15 sites pour la fabrication de navires de pêche au niveau des différents ports du pays dédiés à l'activité du secteur.

Il a, dans ce contexte, signalé que 11 navires de pêche sont en cours de construction, dont ceux en chantier dans la wilaya de Tlemcen, offrant ainsi des perspectives de s'orienter vers la pêche hauturière et auxquels il convient d'ajouter des navires de plus de 40 mètres de longueur à importer pour la consolidation de la flotte de pêche disponible, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

M. Badani a, par ailleurs, supervisé la cérémonie inaugurale de la rencontre régionale ayant pour thème la sécurité et la prévention des accidents maritimes et des maladies professionnelles.

Il a aussi supervisé la signature de renouvellement du contrat de partenariat entre la direction locale de la Pêche et de l'aquaculture et l'Université de Tlemcen et la signature d'un autre contrat de partenariat entre la direction locale du secteur et celle des services agricoles (DSA), avant d'honorer les proches des victimes du naufrage d'un navire de pêche survenu au mois de juin dernier au large de Ghazaouet.

PLF 2025

Le budget du secteur des Transports priorise le développement des infrastructures de base et des structures d'accueil (Zahana)

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana a affirmé, à Alger, que le budget proposé pour le secteur dans le projet de loi des finances (PLF 2025) priorisait le développement des infrastructures de base et des structures d'accueil en vue d'assurer le transport des personnes et des marchandises, d'améliorer la qualité des prestations et de répondre à la demande croissante pour les différents modes de transport.

Lors d'une séance de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du PLF 2025 tenue sous la présidence de Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, président de la commission en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a précisé qu'un montant total de 42,95 milliards de DA a été alloué en tant qu'autorisations d'engagement pour la réalisation des programmes de son département ministériel, dont 7,83 milliards de DA pour les dépenses d'investissement.

Ces dépenses d'investissement concernent notamment les nouveaux projets tels que la mise à jour des plans directeurs relatifs aux transports ferroviaires, aux ports et aux aéroports, la réhabilitation de plusieurs aéroports, le renforcement et l'extension des systèmes de vidéosurveillance et de caméras thermiques dans les aéroports, ainsi que l'élaboration d'une étude pour les protéger des inondations, sans oublier la modernisation du réseau électrique, de l'assainissement et des systèmes anti-incendie dans les aéroports.

Evoquant les dépenses des employés, le ministre a souligné qu'un montant de 4,49 milliards de DA a été alloué pour couvrir les salaires des employés au niveau de



l'administration centrale, dont 830 millions de DA pour l'administration centrale et 3,66 milliards de DA pour les services décentralisés.

En revanche, un montant de 200,15 millions de DA a été consacré aux dépenses de gestion des services, réparti entre 95,54 millions de DA pour la gestion des services de l'administration centrale, et 104,61 millions de DA pour la gestion des services décentralisés, selon M. Zahana.

Quant aux dépenses de transfert pour l'année 2025, le ministre a précisé qu'un montant de 30,43 milliards de DA a été réservé pour couvrir les dépenses de contribution de l'Etat au titre des incidences du service public, réparties comme suit: 17 milliards de DA pour la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), 12 milliards de DA pour Air Algérie, 600 millions de DA pour Tassili

Airlines, et 6 millions de DA à l'Etablissement national de la navigation aérienne (ENNA). Ainsi le montant total des crédits de paiement pour le portefeuille de programmes du ministère des Transports, au titre du PLF 2025, s'élève à 75,63 milliards de DA.

Par ailleurs, le ministre a précisé que dans le cadre du PLF 2025, deux articles relatifs aux taxes parafiscales, ont été proposés. Le premier article concerne la redevance de contrôle d'approche pour l'usage des installations et services de navigation aérienne, appliquée à tous les aéronefs bénéficiant de ce contrôle, calculée sur chaque décollage d'aéronef, et perçue par l'ENNA, afin d'assurer son équilibre financier.

Le deuxième article concerne la redevance au bénéfice de l'Agence nationale

de l'aviation civile (ANAC), en vue de protéger les droits des passagers et les prestations qui leur sont fournies, afin d'assurer les ressources indispensables à cette Agence et de lui permettre d'accomplir ses missions en matière de sécurité, de contrôle, de supervision et d'organisation du secteur de l'aviation. La redevance, supportée par les passagers, s'applique à toutes les dessertes aériennes domestiques ou vers un aéroport international, et sera perçue par les compagnies nationales d'exploitation des services aériens, les compagnies transport aérien étrangères et tout exploitant d'avions. Cette redevance sera versée à l'ANAC, à la fin de chaque mois, avec un montant fixé en HT, de 100 DA pour les voyageurs à destination d'un aéroport algérien, depuis les aéroports d'Alger, Constantine, Oran, Hassi Messaoud, Bejaia, In Amenas, Ghardaïa, Tamanrasset, Tlemcen et Annaba, et de 75 DA depuis d'autres aéroports algériens.

Quant aux voyageurs à destination d'aéroports étrangers, la redevance est fixée en HT à 400 DA depuis l'aéroport d'Alger, à 300 DA depuis les aéroports de Constantine, Oran, Hassi Messaoud, Bejaia, In Amenas, Ghardaïa, Djanet, Tlemcen, Annaba, Chlef et Sétif, et à 200 DA depuis d'autres aéroports algériens.

ENERGIE ET MINES

Vers la création de plus de 10.000 postes d'emploi dans le secteur en 2025 (Arkab)

La création de plus de 10.000 postes d'emploi dans le secteur de l'Energie et des Mines est prévue en 2025, a indiqué, mercredi, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

Lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du

budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances PLF 2025, présidée par M. Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, président de la Commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma

Azouar, M. Arkab a fait savoir que le secteur de l'Energie et des Mines vise "la création de plus de 10.000 nouveaux postes d'emploi en 2025", relevant que le nombre des travailleurs dans ce secteur s'élève à près de 300.000 travailleurs en 2024, soit une hausse de 4.000 emplois directs par rapport à 2023. Dans ce cadre, M. Arkab a mis en exergue l'importance de la formation et du développement du capital humain, se félicitant des efforts de Sonatrach, Sonelgaz, et Sonarim, à travers leurs instituts de formation, dans le développement de programmes de formation spécialisée visant à former les travailleurs et à les doter des compétences requises. Dans son allocution, le ministre a passé en revue les mesures inscrites dans la loi de finances de l'année 2025, liées au secteur de l'Energie et des Mines, notamment en ce qui concerne l'inscription de l'activité de pro-

duction des engrais en tant qu'activité stratégique et les exonérations fiscales relatives à un nombre d'activités. Evoquant les projets de réalisation de cinq (5) stations de dessalement d'eau d'une capacité globale de 1,5 million m³/jour le long du littoral algérien, M. Arkab a rappelé que le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces stations a atteint 80%, avec "leur entrée en service progressive avant la fin de l'année en cours". S'agissant du projet du gazoduc transsaharien (TSGP) reliant le Nigéria et l'Algérie, via le Niger, permettant l'exportation de 30 milliards m³ de gaz par an vers les marchés européens, le ministre a affirmé que les études de faisabilité ont été finalisées, rappelant la tenue "prochaine" d'une réunion tripartite entre les ministres du Pétrole et de l'Energie des trois pays pour "le lancement effectif" de ce projet.

APS

VIANDES BLANCHES

Signature d'une convention cadre pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le Ramadhan

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a présidé, lundi, la cérémonie de signature d'une convention cadre pour renforcer l'approvisionnement du marché en viandes blanches et garantir la disponibilité du produit durant le mois de Ramadhan, indique un communiqué du ministère.

La convention a été signée entre le Groupe des industries agroalimentaires et logistiques (Agrolog), la Fédération nationale des aviculteurs (FNAV) et la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), "dans l'objectif de renforcer l'ap-

provisionnement du marché national en viandes blanches, notamment durant le mois de Ramadhan", précise le communiqué.

Cette convention s'inscrit dans le cadre des mesures proactives prises par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour garantir l'approvisionnement du marché en produits agricoles de large consommation, à l'instar des viandes blanches, et ce à travers le renforcement de la coopération et du partenariat entre les professionnels des divers filières agricoles et les opérateurs écono-

miques publics, ajoute le communiqué.

Elle vise également à constituer un stock de viandes blanches afin de réguler le marché national en coordination avec les parties concernées, en l'occurrence les aviculteurs (particuliers ou organisés en coopératives), les entreprises relevant du Groupe Agrolog, l'Office national des aliments de bétail (ONAB) (à travers ses filiales), outre la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA) et la Société des Entreprises Frigorifiques de la Méditerranée "Frigomedit".

CHANGES

Le dollar recule avant une série d'indicateurs américains

Le dollar s'est replié, consolidant à l'orée d'une semaine riche en indicateurs macroéconomiques, sur fond d'attente à l'approche de l'élection présidentielle américaine.

Vers 19h20 GMT, le billet vert abandonnait 0,18% face à la monnaie unique européenne, à 1,0815 dollar pour un euro. Il lâchait aussi 0,11% devant la devise britannique, à 1,2973 dollar pour une livre.

"C'est une semaine très importante (...) et aujourd'hui, c'est un peu le calme avant la tempête", a commenté auprès de médias Marc Chandler, de Bannockburn Global Forex.

"Le dollar est mitigé alors que débute une semaine riche en données pour les tats-Unis", ont noté de leur côté les analystes de Brown Brothers Harriman.

Les cambistes ont notamment en ligne de mire l'évolution du PIB (produit intérieur brut) au troisième trimestre mercredi et l'indice PCE, indicateur d'inflation privilégié par la Réserve fédérale américaine (Fed), jeudi.

Ces dernières semaines, la perspective d'une posture plus ferme qu'attendue de la Fed, et la hausse des taux obligataires qu'elle a provoqué, ont profité au dollar. La Réserve fédérale amé-



ricaine a abaissé en septembre son taux directeur d'un demi-point de pourcentage. Les marchés s'attendent désormais à une baisse d'un quart de point lors de la prochaine réunion, prévue les 6 et 7 novembre, puis une autre de même ampleur lors de la dernière réu-

nion de l'année, mi-décembre. Toutefois, "ce qui pourrait remettre en question (la dynamique du dollar), ce sont des données très faibles dans le rapport d'octobre sur l'emploi américain", a noté M Chandler.

PÉTROLE

Le Brent à 71,89 dollars à Londres

Les cours du pétrole remontent légèrement mardi matin, la perspective d'une intensification des tensions au Moyen-Orient à plus long terme n'étant pas complètement écartée par le marché.

Vers 11h, le prix du baril

de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, prend 0,66% à 71,89 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagne 0,65%, à 67,82 dollars. Certains négoc-

iants envisagent la possibilité que les tensions au Moyen-Orient vont durer plus longtemps, expliquent des analystes. Par ailleurs, l'annonce faite par le département de l'Energie des Etats-Unis (DOE) "qu'il chercherait à augmenter de

3 millions de barils supplémentaires sa réserve stratégique de pétrole", tire les prix de l'or noir à la hausse, indiquent-ils.

Le marché surveille également de près l'élection présidentielle américaine la semaine prochaine.

MARCHÉS BOURSIERS

La Bourse de Paris clôture en hausse

La Bourse de Paris a terminé en hausse lundi, profitant de la chute des prix du pétrole, les investisseurs se montrant soulagés de l'absence d'escalade des tensions au Moyen-Orient.

L'indice vedette a gagné 0,79% à 7556,94 points, soit un gain de 59,40 points. Vendredi, il avait terminé atone, gagnant 0,08%, à 7503,28 points.

La majorité des valeurs de l'indice

vedette du CAC 40 ont terminé dans le vert.

Sans "valeurs ou secteurs qui se dégaient", on assiste à un "achat général" sur les marchés d'actions, qui profitent pleinement d'un regain d'attractivité, notamment face au marché obligataire, explique Aurélien Buffaut, gérant obligataire de Delubac AM interrogé par des médias. Une flambée des cours du

brut est d'ordinaire inflationniste et une chute des prix du baril a donc l'effet inverse, pesant en conséquence sur les taux d'intérêts, explique-t-il.

Dans le détail, vers 18h30 à Paris, le prix du baril de Brent de la mer du Nord reculait de 5,71% à 71,70 dollars et son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) lâchait 5,78%, à 67,63 dollars.

Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a terminé en hausse lundi, stimulée par la dégringolade des cours du pétrole et des achats à bon compte, sur fond de résilience de l'économie américaine. Le Dow Jones s'est octroyé 0,65%, l'indice Nas-

daq 0,26% et l'indice élargi S&P 500 0,27%. Le mouvement des indices a été initié par le plongeon des prix du pétrole, sapé par la relative retenue de l'attaque sioniste sur l'Iran, qui a notamment épargné les infrastructures

énergétiques. Après cinq semaines négatives d'affilée, le Dow Jones s'est offert un rebond technique, nourri par des achats à bon compte.

Lundi, les investisseurs se sont une nouvelle fois détournés des obligations, en berne

depuis plusieurs jours. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans est monté jusqu'à 4,29%, une première depuis quatre mois et demi. Les taux des bons du Trésor évoluent en sens opposé de leur prix.

Les Bourses mondiales dispersées après une nouvelle volée de résultats trimestriels

Les Bourses mondiales ont évolué en ordre dispersé face à une nouvelle série de résultats au troisième trimestre, le géant américain Tesla affolant les compteurs à Wall Street, sur fond de tassement des taux obligataires américains.

En Europe, Francfort a terminé en hausse de 0,34% et Londres de 0,13%, tandis que Paris a terminé proche de l'équilibre (-0,08%) après s'être essoufflé en fin de séance.

A Wall Street, le Dow Jones a perdu 0,33%, l'indice Nasdaq a gagné 0,76% et l'indice élargi S&P 500 a progressé de 0,22%. Le Nasdaq a été soutenu en grande partie par les résultats de Tesla, "bien meilleurs que prévu". En revanche, "le Dow Jones est en baisse en raison de quelques mouvements spécifiques", notamment chez "IBM et Boeing", a noté Art Hogan de B. Riley

Wealth Management. En Europe, le constructeur automobile français Renault a publié des résultats meilleurs que prévu au troisième trimestre, avec un chiffre d'affaires en légère hausse. Son titre a pris 4,74% sur le CAC 40.

Ces bonnes nouvelles ont tiré l'ensemble du secteur: Stellantis a pris 1,66%, tandis qu'en Allemagne, Volkswagen (+2,31%), Mercedes (+1,43%) et BMW (+1,23%) ont grimpé sur l'indice Dax. Volvo Car a pris 3,38% à la Bourse de Stockholm.

Le secteur du luxe est lui aussi bien orienté, après que le groupe français Hermès a publié jeudi un chiffre d'affaires en hausse de 10% au troisième trimestre, malgré un marché mondial déprimé par la baisse des ventes en Chine. Son titre a pris 1,07%.

Son compatriote Kering (+2,04%) a résisté lui aussi, malgré des ventes en

recul de 15% au troisième trimestre. Ailleurs, LVMH a pris 2,46% à Paris et Burberry a gagné 4,02% à Londres. Salvatore Ferragamo a grimpé de 1,22% à Milan.

Aux Etats-Unis, le rendement des emprunts d'Etat américains à 10 ans est tassé à 4,23% après avoir atteint mercredi 4,25%, son plus haut niveau depuis près de trois mois.

"Le marché avait besoin de souffler (...) et maintenant que (les taux) se sont un peu stabilisés, les investisseurs se sentent plus confiants", a observé Art Hogan.

En conséquence, le dollar se repliait. Vers 19h45 GMT, le billet vert abandonnait 0,42% face à la monnaie unique européenne, à 1,0827 dollar pour un euro. Mercredi, il était monté jusqu'à 1,0761 dollar, une première depuis près de quatre mois.

ANNULATION DES ACCORDS COMMERCIAUX UE/MAROC Il est temps de respecter le droit international

L'Union syndicale Solidaires a appelé au respect du droit international après l'annulation par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de deux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc étendus illégalement au Sahara occidental occupé, affirmant qu'il était temps que cesse le pillage des richesses du peuple sahraoui.

"L'annulation des derniers accords commerciaux de l'Union européenne est insuffisante. Il est temps que les autorités françaises, européennes et internationales respectent et fassent respecter le droit international", a jugé cette organisation syndicale française, membre du Réseau syndical international de solidarité et de lutte avec l'Union générale des travailleurs sahraouis (UGTSARIO).

L'organisation, qui a plaidé, dans un communiqué, pour "l'application des résolutions internationales" au Sahara occidental, a affirmé également qu'il était temps que cessent les violations des droits du peuple sahraoui et le pillage de ses richesses.

Réitérant son soutien au peuple sahraoui et à "tous les peuples qui luttent pour leur émancipation et leur autodétermination", l'Union syndicale Solidaires a condamné la décision du président français Emmanuel Macron qui a apporté son appui au prétendu "plan d'autonomie" marocain pour le Sahara occidental.

"Nous condamnons les paroles inadmissibles du président Macron cet été pour des intérêts économiques et politiques avec le Maroc et qui vont à l'encontre des résolutions internationales", a indiqué l'organisation.

Cette dernière, qui a participé à la célébration du 50e anniversaire de l'UGTSARIO et au 2e Forum syndical international de solidarité avec le peuple sahraoui du 20 au 22 octobre, a condamné, par ailleurs, le "génocide à Ghaza" et les "massacres" perpétrés en Cisjordanie et au Liban par l'entité sioniste.

BANQUES

La Chine et le Japon renouvellent un accord de swap de devises pour trois ans

La Banque populaire de Chine (BPC) et la Banque du Japon ont convenu de renouveler un accord bilatéral de swap de devises portant sur 200 milliards de yuans (environ 28,13 milliards de dollars), soit 3.400 milliards de yens japonais.

L'accord sera valable pour une période de trois ans et pourra être renouvelé par consentement mutuel, a déclaré vendredi la banque centrale chinoise.

Cet accord de swap de devises contribuera à la stabilisation des marchés financiers des deux pays, et au soutien du développement des activités économiques et financières bilatérales, d'après la BPC. En octobre 2018, la BPC avait signé un accord bilatéral de swap de devises avec son homologue japonaise, permettant aux deux parties d'échanger un total de 200 milliards de yuans contre 3.400 milliards de yens, et vice versa.

L'accord avait été renouvelé en octobre 2021 pour une période de trois ans.

HISTOIRE

Cérémonie à l'occasion du 62^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision algériennes

Une cérémonie a été organisée, lundi, à l'occasion de la célébration du 62^e anniversaire du recouvrement de la souveraineté sur la Radio et la Télévision algériennes.

La cérémonie s'est déroulée devant le siège de la Radio et de la Télévision algériennes, en présence du Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, d'un représentant de la Direction générale de la communication à la Présidence de la République, des responsables des établissements et organes médiatiques publics et de

présentants de la famille révolutionnaire.

La cérémonie a été l'occasion de rappeler le rôle des médias révolutionnaires, notamment la Radio secrète, dans la défense de la justesse de la cause algérienne et la mise à nu des mensonges des colonisateurs. Des cérémonies analogues ont été organisées à travers les stations régionales de la Radio et de la Télévision.



CNAS

Médéa: 135 cas de maladies professionnelles recensées en 2023 dans les secteurs du BTPH

Au total, 135 cas de maladies professionnelles ont été recensés en 2023 dans les différents chantiers des secteurs du bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique (BTPH), a-t-on appris mardi auprès de la caisse nationale d'assurance sociale (CNAS). La CNAS a enregistré, au cours de la même période, douze cas de décès suite à des maladies professionnelles, dont sept décès dans les secteurs du BTPH, a expliqué le responsable de la cellule d'écoute de cet organisme, Khaled Hassaini, en marge des journées portes ouvertes sur la prévention des risques professionnels organisées au profit des employés de ces secteurs.

L'organisation de ces portes ouvertes vise à "renforcer et promouvoir

la culture de prévention" au sein des chantiers relevant de ces secteurs d'activités où il est enregistré un grand nombre de maladies et d'accidents professionnels, a-t-il expliqué. "Le but de cette manifestation est de contribuer à réduire ces maladies et accidents, de sensibiliser les responsables des entreprises sur l'importance de la prévention et du respect des conditions de sécurité au sein des chantiers et de prendre en ligne de compte les facteurs de pénibilité qui caractérisent ces métiers", a ajouté Khaled Hassaini.

"L'amélioration des conditions de travail et l'application rigoureuse des consignes de sécurité, notamment le port de casques et de chaussures appropriés, en plus de la bonne organisa-

tion et conduite des chantiers de réalisation sont en mesure de limiter les risques auxquels sont exposés les travailleurs", a-t-il dit. Des représentants de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non-Salariés (Casnos) et de la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Cacobatph), et de l'inspection locale du travail, participent à l'animation de ces portes ouvertes. L'objectif des portes ouvertes est de rappeler aux responsables des entreprises de réalisation l'impératif de se conformer à la législation en matière de protection des employés et de veiller à garantir leur sécurité sur les chantiers, a souligné Khaled Hassaini.

Portes ouvertes à Tlemcen sur la prévention des risques professionnels dans le BTP et l'hydraulique

Des Portes ouvertes sur les risques professionnels dans les secteurs du BTP et l'hydraulique sont organisées par l'antenne de la Caisse nationale des assurances sociales des salariés (CNAS) dans la wilaya de Tlemcen, rapporte mardi un communiqué de cet établissement public. Les Portes ouvertes, qui se tiendront mardi et mercredi sous le slogan: "Travaillons ensemble pour des chantiers plus sécurisés", visent à promouvoir et consolider la prévention des risques

professionnels chez les patrons dans le secteur du BTPH, pour éviter les accidents de travail, selon le texte.

Cette manifestation vise également à réduire les causes des accidents du travail, des maladies professionnelles et des facteurs de pénibilité au travail, qui entraînent des pertes humaines et matérielles, notamment dans les secteurs du BTPH, en plus de sensibiliser les employeurs de ces secteurs aux mesures préventives les plus

importantes à suivre pour protéger les travailleurs dans les chantiers et vulgariser les droits et devoirs en matière de santé et de sécurité au travail.

Il s'agit également de mettre la lumière sur les missions de la CNAS dans le domaine de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, selon la même source. La CNAS organise plusieurs autres activités de prévention sur les lieux de travail, à travers des enquêtes et des suivis pour as-

surer un environnement de travail approprié, en plus de déterminer à quel point les employeurs respectent leurs obligations en matière de santé, de sécurité et de médecine du travail, a-t-on noté de même source. Le nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles dans le secteur du BTPH déclarés au cours de l'année 2023 a été estimé à 340 accidents de travail dans la wilaya de Tlemcen, dont trois accidents mortels, conclut le texte.

SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE

Ouverture à Nâama de la 4^e édition du Salon

La quatrième édition du Salon national de la photographie, placée sous le thème "Novembre glorieux... fidélité et renouveau", a été ouverte mardi à la Maison de la culture Ahmed Chami à Nâama. La cérémonie d'ouverture de cet événement, organisé par la direction de la Culture et des Arts de la wilaya, en coordination avec l'association Pixel pour la recherche en photographie et la créativité artistique, a vu la présentation d'une cinquantaine de photographies de zones archéologiques et naturelles, de monuments historiques, de centres de torture, de camps, de tours, de montagnes, de pièces de musée et d'autres monuments, qui relatent divers événements, des occasions historiques et la glo-

rieuse Guerre de libération nationale, ont indiqué les organisateurs.

Cette édition connaît la participation de photographes professionnels des wilayas de Nâama, Setif, Tlemcen, Ain Temouchent, Adrar, Tiaret, Djelfa, Timimoun, Bejaia, Mila, Tipaza et autres, a expliqué Karim Youssef, directeur de la Maison de la culture de Nâama. Le programme de la manifestation, qui se poursuit jusqu'à jeudi prochain, prévoit également l'organisation d'ateliers par des photographes, des universitaires et des amateurs de pages de médias sociaux consacrées à la photographie pour présenter les techniques utilisées dans la prise de photos, en particulier celles promouvant et mettant en valeur le charme et

la richesse du patrimoine touristique et culturel algérien, a déclaré Mohamed Kamoumia, directeur local de la Culture et des Arts.

Cet événement est un espace de rencontre entre les personnes intéressées par l'art de la photographie et permet aux visiteurs et aux amateurs de photos de découvrir le monde de la photographie, à travers l'exposition de modèles d'appareils photo et l'histoire de cet art, a ajouté le responsable. En marge de cette édition, une visite sera organisée pour les participants aux zones touristiques et archéologiques et divers sites de la wilaya de Nâama, tels que les ksours anciens, les gravures rupestres et le Musée archéologique Rouis El-Djir à Sfisif, a-t-on noté.

CNAS OUARGLA

La prévention des accidents et des maladies professionnelles soulignée (rencontre)

La prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles à travers la prise de diverses mesures dans les sites de travail, a été soulignée par les participants à une journée d'information tenue, lundi à Ouargla, à l'initiative de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS d'Ouargla). Intervenant lors de l'ouverture de cette journée tenue au siège de la CNAS, le représentant de la direction générale de la CNAS, Othmane Benzahane, a indiqué que "cette rencontre d'information constitue un espace de communication directe avec les acteurs et les chefs d'entreprises pour mettre en exergue l'intérêt qu'accorde la Caisse, au travers ses agences pour la consolidation et la promotion de la prévention de la santé et de la sécurité du travailleur face à d'éventuels risques professionnels".

Pour sa part, le médecin de travail, Lamia Amazit, a évoqué les normes requises en médecine de travail, de la santé et de la sécurité du travailleur, les consultations médicales périodiques obligatoires devant bénéficier travailleur dans le cadre des mesures de la médecine de travail. Le représentant de la direction de la Protection civile d'Ouargla, Brahim Benioua, a, de son côté, abordé les interventions de ce corps constitué lors des accidents survenus au niveau des entreprises établies dans la région, avant de mettre en avant l'importance d'initier les travailleurs sur les premiers secours pour les prodiguer en cas d'accident de travail, et ce, avant l'arrivée des éléments de la Protection civile et contribuer, par conséquent, à la réduction des dangers engendrés par les accidents de travail.

Dans son intervention, le directeur de l'agence de la CNAS de Ouargla, Abderrahim Hadri, a rappelé que 883 accidents de travail et maladies professionnelles, et 72 accidents ont été enregistrés dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), dont 14 accidents mortels (tous secteurs d'activités confondus). Selon le même responsable, cette rencontre s'assigne entre-autres objectifs la sensibilisation sur l'importance de la prévention des accidents de travail dans les secteurs du BTPH notamment, car enregistrant le plus grand nombre d'accidents.

Cette initiative a été riche en communications animées par des représentants des entreprises activant dans les secteurs du BTPH, dont Cosider, en sus de la projection d'un film-documentaire sur les accidents de travail, et la mise sur pied d'une exposition sur des équipements et effets de protection des travailleurs dans les chantiers. Cette journée d'information de deux jours tend également à sensibiliser les chefs d'entreprises et les travailleurs sur les éventuels risques encourus lors de l'exercice de leurs missions, les mesures à suivre, et les droits et devoirs de l'employé dans le cadre de la santé et de la sécurité du travailleur, ont indiqué les organisateurs.

La CNAS organise, par souci de promouvoir la prévention et la protection en milieu de travail, une série d'activités préventives dans les lieux de travail à la faveur des enquêtes et contrôles nécessaires à l'effet de s'assurer de la sécurité et du respect par les chefs d'entreprises des règles de sécurité, de prévention de la santé et de la médecine de travail.

APS

ENVIRONNEMENT COP16 Biodiversité: le fonds mondial porté à environ 400 millions de dollars

Huit gouvernements ont annoncé des promesses de contributions portant à quelque 400 millions de dollars la dotation du fonds mondial pour la biodiversité GBFF. Un signal destiné à faire avancer les négociations de la COP16 sur la biodiversité à Cali.



L'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la France, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la province canadienne du Québec se sont engagés à abonder le Fonds-cadre mondial pour la biodiversité (GBFF, en anglais) pour un montant de 163 millions de dollars, selon un communiqué. "Le GBFF compte désormais 12 contributeurs, dont le Canada, le Japon, le Luxembourg et l'Espagne", précise le communiqué publié par le Fond pour l'environnement mondial (FEM), qui chapeaute ce fonds

biodiversité. Le GBFF a été créé en 2022 pour soutenir l'effort des pays en développement dans l'application de l'accord de Kunming-Montreal, qui a fixé 23 objectifs visant à préserver la nature de la destruction humaine d'ici 2030. Cet accord engage les pays à mobiliser au moins 200 milliards de dollars par an d'ici à 2030 pour la biodiversité, dont 20 milliards de dollars par an d'ici 2025 doivent être fournis par les pays riches. En 2022, ils avaient atteint 15,4 milliards, selon l'OCDE. Le GBFF n'est qu'une partie de ce fi-

nancement, qui passe essentiellement par des banques de développement, mais son destin joue un rôle politique majeur dans les négociations des COP biodiversité. Les pays en développement exigent la création d'un nouveau fonds, autonome du FEM et sous gouvernance onusienne, plus respectueuses de leurs intérêts. Ce que refusent les pays développés, jugeant que cette solution mettrait des années à voir le jour et que la multiplication récente de fonds est coûteuse et inefficace.

JAPON

Redémarrage d'un réacteur nucléaire près de Fukushima

Un réacteur nucléaire doté d'une protection renforcée contre les tsunamis devait redémarrer mardi au Japon dans un département voisin de la centrale de Fukushima (nord-est), accidentée lors de la catastrophe de 2011, a annoncé son opérateur. Les 54 réacteurs nucléaires de l'archipel avaient tous été arrêtés dans le sillage de ce triple désastre (séisme, tsunami, accident nu-

cléaire). Depuis, 12 des 33 unités encore opérationnelles ont été remises en services - mais aucune jusque-là dans cette région de l'archipel. Le réacteur numéro deux de la centrale d'Onagawa, dans le département de Miyagi (nord-est), devait devenir le treizième du pays à être relancé mardi, selon l'opérateur Tokyo Electric Power Company (Tepco), cité par des médias. "L'énergie nucléaire,

tout comme les énergies renouvelables, est une importante source d'énergie décarbonée, et notre politique est de l'utiliser au maximum à condition que la sécurité soit assurée", a déclaré le porte-parole du gouvernement, Yoshimasa Hayashi, cité par les médias. Fukushima, où la pire catastrophe nucléaire depuis Tchernobyl a fait environ 18.000 morts, le tsunami avait

coupé les lignes électriques et inondé les générateurs de secours, paralysant les pompes à eau nécessaires au refroidissement du combustible nucléaire. Les normes de sécurité ont été renforcées depuis, et la centrale d'Onagawa - autorisée à redémarrer en 2020 - a rehaussé son mur anti-tsunami à 29 mètres au-dessus du niveau de la mer, ce qui en fait l'un des plus hauts du Japon.

PAKISTAN

Un policier protégeant la campagne anti-polio tué dans une attaque terroriste dans l'ouest

Un policier chargé de la protection d'une campagne de vaccination contre la polio dans le nord-ouest du Pakistan, a été tué mardi, selon un responsable policier, cité par des médias, mardi. "Deux assaillants ont attaqué un policier chargé de protéger la campagne anti-polio, il a été tué sur place", a déclaré l'officier de police Sikandar Khan, ajoutant que "la

police a poursuivi les assaillants et en a tué deux ainsi qu'un local qui les aidait". Cette campagne lancée lundi avec 405.000 personnels vise à vacciner 45 millions d'enfants en une semaine. En septembre, un coordinateur de la lutte contre la polio et un policier avaient été tués dans la même province du Khyber Pakhtunkhwa. Six policiers protégeant des vaccinateurs et trois civils

avaient aussi été blessés dans une attaque terroriste, selon les médias. Ces violences avaient provoqué une grève dans les rangs de la police qui avait déjà perdu en janvier sept membres dans deux attaques. Le Pakistan a recensé depuis le début de l'année 41 enfants infectés par la polio, un chiffre en forte hausse par rapport aux trois années précédentes.

HAÏTI

Les gangs s'adaptent face à la force multinationale (rapport ONU)

Les gangs haïtiens ont adapté leurs tactiques face au déploiement progressif de la mission multinationale de soutien à la police, s'inquiète un rapport de l'ONU publié lundi. Soutenue par l'ONU et les Etats-Unis, la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) menée par le Kenya a commencé à se déployer cet été avec pour l'instant un peu plus de 400 hommes arrivés dans le pays des Caraïbes miné par les violences des gangs, l'instabilité politique et une grave crise humanitaire. Haïti connaît "des niveaux records de violence des gangs", avec entre janvier en juin 2024, plus de 3.600 homicides et plus de 1.100 enlèvements recensés, constate dans son rapport annuel les experts mandatés par le Conseil de sécurité de l'ONU.

"Selon les estimations, 85% de la zone métropolitaine de Port-au-Prince est actuellement sous l'influence ou le contrôle des gangs", assurent-ils. Pour protéger leur territoire, les gangs "creusent des tranchées et érigent des barricades", "utilisent des éclaireurs et des drones pour suivre les mouvements de la police", "placent des bonbonnes de gaz et préparent des cocktails Molotov" et stockent armes et munitions qu'ils filment pour "intimider" les autorités. Décidés à faire "dérailler la transition politique" engagée après la démission sous leur pression du Premier ministre Ariel Henry au printemps, certains membres de gangs ont également quitté Port-au-Prince pour créer des "zones de repli" et étendre leur territoire, soulignent les experts.

Depuis le début de l'année, de nombreux gangs utilisent également "la population comme bouclier humain", pour augmenter le risque de pertes civiles en prévision d'opérations antigangs, estiment les experts. "Cette nouvelle tactique consiste notamment à empêcher les civils de partir" et à "exécuter sommairement ceux qui tentent de s'échapper." Les gangs ont également lancé "une campagne active de recrutement" pour atteindre 5.500 personnes selon les estimations, ciblant en particulier les enfants qui, selon l'Unicef, représentent désormais jusqu'à 50% des membres de ces bandes criminelles. Malgré le durcissement de l'embargo sur les armes par le Conseil de sécurité, "le trafic d'armes ne faiblit pas" notamment celles de "gros calibre", met en garde le rapport.

NIGERIA

Sept morts dans l'effondrement d'un immeuble de la capitale

Au moins sept corps ont été retrouvés dans les débris d'un immeuble partiellement démolé qui s'est effondré ce week-end dans la banlieue de la capitale nigériane Abuja, ont déclaré lundi les autorités. Abdulrahman Mohammed, directeur du Département de gestion des urgences du territoire de la capitale fédérale, a indiqué que le bâtiment, qui avait déjà été partiellement démolé par les autorités nigérianes, s'était effondré samedi à Sabon-Lugbe quand un groupe de pilliers a pénétré le site pour arracher et récupérer des tiges métalliques. "Cette activité des pilliers présumés a entraîné la chute sur eux du reste de la dalle détruite", a expliqué M. Mohammed, ajoutant que deux blessés avaient été secourus et emmenés à l'hôpital. Les cas d'effondrement d'immeubles ne sont pas rares au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique, et ils font souvent de nombreuses victimes.

RD CONGO

Environ un quart de la population confronté à une faim aiguë (FAO)

Environ un quart de la population de la République démocratique du Congo (RDC) continue d'être confronté à une faim aiguë, a annoncé l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). "Environ 25,6 millions de Congolais, soit 22% de la population analysée, connaîtront une insécurité alimentaire aiguë élevée (phase 3 de l'IPC ou plus), entre juillet et décembre 2024. Parmi ces 25,6 millions de Congolais, environ 3,1 millions de

personnes sont confrontées à des niveaux critiques d'insécurité alimentaire (phase 4 de l'IPC)", a précisé le Cadre de classification intégré sur la sécurité alimentaire (IPC) dans une analyse publiée lundi sur le site ONU Info.

La même source a relevé que "les projections pour le début de l'année 2025 laissent entrevoir des perspectives similaires, à moins qu'une aide efficace ne soit apportée". La FAO met en cause "la violence armée et la compétition

pour les ressources" qui continuent de causer des "dommages massifs" aux moyens d'existence et aux infrastructures rurales. Selon l'agence onusienne, l'impact du conflit sur les moyens d'existence agricoles dans l'Est du pays est "préoccupant".

"Par rapport à l'année dernière, 25% des éleveurs ont signalé des pertes d'animaux et 35% des ménages affectés ont cultivé moins de terres", a noté la FAO. Pour le directeur du Bureau des ur-

gences et de la résilience de la FAO, Rein Paulsen, "la situation de la sécurité alimentaire reste critique pour des millions de personnes en RDC". "Pour inverser ces sombres tendances, il est essentiel de mettre fin aux hostilités, de rétablir la production alimentaire locale et d'aider les familles rurales à renforcer leur résilience et à améliorer leur productivité", a-t-il souligné dans un communiqué.

APS

CANCER DU SEIN Le dépistage précoce pour une meilleure prise en charge des malades (Spécialistes)

Le dépistage précoce contre le cancer du sein demeure le moyen "le plus efficace" pour une meilleure prise en charge médicale des malades et pour réduire l'incidence de la maladie, ont souligné mardi des spécialistes lors d'une rencontre sur le sujet à Ain Defla. Des médecins et des professeurs en oncologie ont indiqué que le dépistage précoce contre le cancer du sein permettra l'amélioration de la prise en charge médicale des patientes et la réduction de l'incidence de la maladie, lors d'une journée scientifique de sensibilisation sous le thème "Cancer du sein, demain c'est aujourd'hui" organisée à l'institut national de formation paramédicale de Khemis Miliana.

Le Pr. Boukhatem Benyahia du CHU Frantz-Fanon de Blida, a mis l'accent sur la sensibilisation de la femme algérienne "pour quelle se fasse dépister contre cette maladie qui est très fréquente", soulignant que le dépistage précoce "entraîne un coût moindre et une prise en charge médicale meilleure et surtout une grande chance de guérison". Il a fait savoir que le cancer du sein qui était "certes une maladie redoutable" il y a quelques années, est devenu aujourd'hui une maladie "gérable" avec un taux de rémission, voire de guérison "très significatif".

Abondant dans le même sens, Pr Medjdoub Mohamed, chirurgien oncologue au centre pierre marie curie (CPMC) d'Alger, a déclaré à son tour qu'en plus du taux élevé de la guérison, le dépistage précoce permet également de réduire la facture des traitements. Il a, à l'occasion, appelé les femmes à faire des échographies et des mammographies d'une manière périodique pour lutter contre le cancer du sein qui est un "problème de santé publique", a-t-il dit. Pour Dr Abada Mohamed, oncologue et chef de service oncologie à l'EPH Mekkour Hamou, les progrès thérapeutiques qui ont été réalisés, notamment l'immunothérapie et la thérapie ciblée "permettent une bonne prise en charge des cas du cancer du sein à un stade métastatiques".

"Nous avons réussi à faire du cancer, qui est une maladie qui tue, une maladie chronique", a-t-il déclaré, soulignant qu'un cancer diagnostiqué précocement évite les traitements lourds pour le malade. Pour la gynécologue obstétricienne, Dr Bendali Lila Amina, "la société doit prendre conscience de cette maladie" et "tout le monde doit jouer un rôle pour sensibiliser la femme à se faire dépister". Ainsi, Dr. Chaïbi Mohamed, du centre de radiothérapie d'Ouled Yaïch de Blida a noté que la radiothérapie "occupe une place importante dans la prise en charge du cancer du sein. Elle réduit le risque de récurrence de cette maladie de près de 70%", a-t-il dit.

De son côté, Dr Allali Radia, présidente du bureau d'Ain Defla de l'association "El-Fedjr" d'aide aux personnes atteintes du cancer, organisatrice de la rencontre dans le cadre de la célébration "d'octobre rose", a souligné que la journée a pour but de sensibiliser les professionnels de la santé à la maladie. Par ailleurs, elle a affirmé que plus de 200 femmes se sont fait dépistées lors de la caravane de sensibilisation lancée le 20 octobre dernier à travers plusieurs communes de la wilaya.

APS

CHU DE BÉNI-MESSOUS Journée de sensibilisation sur les AVC

Une journée de sensibilisation sur les accidents vasculaires cérébraux (AVC) a été organisée, mardi, au CHU Issad Hassani de Béni-Messous, afin de mieux faire connaître cette pathologie dont le bon suivi est déterminé par le facteur temps.



Cette action de sensibilisation vise à "mieux faire connaître cette pathologie, en faisant déjà le distinguo entre les AVC ischémiques et les AVC hémorragiques, au moyen d'un bon diagnostic étiologique déterminant leur origine", a déclaré le Pr Mohamed Chettibi, chef du service de cardiologie de cet établissement hospitalier, en marge de cette rencontre à l'occasion de la Journée mondiale des AVC. Tout en précisant que "les maladies cardio-neuro-vasculaires sont la première cause de morbidité en Algérie, devant les cancers, et touchant davantage les hommes que les femmes", il a mis en avant le caractère "fulgurant" de la manifestation

d'un AVC qui nécessite d'être "rapidement" pris en charge. D'où, a-t-il ajouté, l'impératif d'une "bonne organisation" des moyens humains et matériels existants pour y parvenir, ainsi que "la coordination des effectifs, à commencer par les généralistes et les urgentistes qui sont en première ligne du suivi thérapeutique".

Le Pr Mohamed Salah Haraoubia, chef de service des Urgences médico-chirurgicales (UMR) du même CHU, a fait savoir que les AVC sont traités comme "une priorité et une urgence absolue, en raison du temps limité (4h 30) dont dispose le malade pour s'en sortir et s'épargner les lourdes sé-

quelles que ces accidents entraînent, à l'instar de la paralysie". La mauvaise alimentation, l'obésité, la sédentarité, le tabac, les maladies chroniques, etc, sont autant de facteurs de risques de subir une attaque cérébrale, ont mis en garde les deux spécialistes, préconisant d'y remédier à travers une meilleure hygiène de vie notamment. Outre l'activité scientifique, la sensibilisation sur cette maladie s'est effectuée au niveau de deux chapiteaux installés dans l'enceinte de cet établissement hospitalier et destinés au large public pour lequel des spécialistes ont été mobilisés pour les besoins de leur orientation et information.

ENFANCE Présentation des résultats de l'étude préliminaire sur les défis du changement climatique pour la santé des enfants

Les résultats de l'étude préliminaire relative aux défis posés par le changement climatique pour la santé et le développement des enfants et des adolescents ont été présentés, lundi à Alger. Cette étude a été réalisée par le ministère de la Santé en collaboration avec le bureau de l'UNICEF en Algérie et avec la contribution de plusieurs secteurs concernés. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a souligné que cette rencontre se voulait une "opportunité d'échange des expertises et des connaissances afin d'enrichir cette étude qui aborde des questions liées aux changements climatiques et leurs impacts sur la santé des enfants et des adolescents".

Evocant le paysage climatique et son impact sur les catégories les plus vulnérables de la société, notamment les enfants, M. Fourar a jugé impératif de



"déployer davantage d'efforts conjoints pour parvenir à une feuille de route qui contribue à faire face aux défis des changements climatiques qui pourront avoir de graves conséquences sur la santé de toutes les catégories vulnérables de la société".

M. Fourar a appelé à

"mettre en place un système de surveillance de certaines maladies qui se propagent en raison des changements climatiques et à adapter la situation sanitaire à ces changements, en sus d'un système d'alerte et d'identification des problèmes de santé induits par les changements climatiques". Cette

étude dont les résultats définitifs seront annoncés en décembre prochain après enrichissement et finalisation, comprend les mesures et mécanismes pour atténuer les effets des changements climatiques et préserver la santé des catégories vulnérables de la société.

PALESTINE

Ghaza : 26.000 malades et blessés ont besoin de soins urgents à l'extérieur

Plus de 26.000 malades et blessés palestiniens ont besoin de soins urgents en dehors de la bande de Ghaza, en proie à des agressions génocidaires sionistes sans précédent depuis un an, a indiqué mardi, le chef du réseau des organisations civiles de l'enclave palestinienne, Amjad Al-Shawa.



Dans une interview accordée à Sawt Falastin, M. Al-Shawa a averti quant à l'absence de ressources médicales nécessaires pour soigner les malades et blessés à Ghaza, ce qui nécessite leur évacuation en urgence hors de l'enclave pour des soins. Il

a en outre mis en garde contre la propagation massive de la famine et de la malnutrition dans un contexte de forte augmentation du nombre de blessés recevant des soins dans les tentes et les centres d'hébergement, en plus de la pénurie de mé-

dicaments et de fournitures médicales. D'autre part, il a déclaré que le nombre de camions d'aide humanitaire qui sont entrés dans la bande de Ghaza depuis le début du mois n'excédait pas les 800, sur fond de blocus imposé par l'occupation.

L'entité sioniste mène un génocide à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, faisant 43.061 martyrs et 101.223 blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10.000 disparus, outre des destructions massives et une famine meurtrière.

Appel d'urgence de l'hôpital Kamel Adwan pour sauver les blessés à Ghaza

Le directeur de l'hôpital Kamel Adwan, au nord de Ghaza, Houssam Abou Safia, a lancé mardi un appel urgent à la communauté internationale pour sauver les blessés agonisant faute de soins médicaux et de personnel qualifié, dans un contexte de crise humanitaire causée par le ciblage de l'hôpital par l'armée sioniste, l'arrestation du personnel soignant et l'interdiction de l'aide médicale.

"Nous lançons un appel au monde pour l'envoi d'équipes médicales spécialisées", a indiqué Abou Safia, dans une déclaration à l'APS, précisant que la majorité du personnel médical spécialisé a été arrêté, tandis que le nombre croissant de blessés nécessite des interventions chirurgicales urgentes. Le responsable a ajouté : "Nous travaillons dans un état d'incapacité totale en termes de moyens médicaux et faisons face à une situation indescriptible où les

blessés agonisent devant nous sans pouvoir être soignés. Nous perdons un blessé presque toutes les heures à cause du manque de personnel et d'équipements de base". Pour lui, la situation actuelle impose une "réalité cruelle, où les blessés ne peuvent pas se déplacer, restant allongés dans les rues, entre la vie et la mort, dans l'attente d'une intervention qui n'arrive pas, faute d'ambulances disponibles".

Depuis le 5 octobre, les forces sionistes intensifient les incursions et les bombardements violents dans diverses zones du nord de la bande de Ghaza, dans le cadre d'efforts constants visant à vider la région de ses habitants par des opérations d'évacuation et de déplacements forcés, dans ce qui est appelé "le plan des généraux". Selon des sources médicales, les crimes sionistes dans le nord du territoire ont fait 820 martyrs et plusieurs blessés, ainsi que la

disparition de centaines de personnes à Jabaliya et dans le nord du territoire, en plus de l'arrestation de dizaines de civils.

Depuis le 7 octobre 2023, l'occupation sioniste mène une guerre génocidaire contre la bande de Gaza, causant plus de 140 000 morts et blessés palestiniens, en majorité des enfants et des femmes, et plus de 10 000 disparus, au milieu d'une destruction massive et d'une famine ayant entraîné le décès de dizaines d'enfants, dans l'une des pires catastrophes humanitaires au monde. En dépit des appels de la communauté internationale, le régime sioniste poursuit ses massacres à Gaza, ignorant la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU d'y mettre fin immédiatement, et les injonctions de la Cour internationale de justice de prendre des mesures pour prévenir les actes de génocide et améliorer la situation humanitaire à Ghaza.

LIBAN

Le gouvernement dépose une plainte auprès de l'ONU concernant les attaques de l'armée sioniste contre le secteur de la santé

Le ministère libanais des Affaires étrangères a déposé une plainte auprès du Conseil de sécurité des Nations unies, par le biais de sa mission onusienne, en condamnant les attaques des forces d'occupation sioniste contre le secteur libanais de la santé lancées entre le 8 octobre 2023 et le 24 octobre 2024. Selon le ministère, 281 attaques au total ont ciblé des hôpitaux,

des centres de soins primaires et des ambulances, faisant 163 martyrs parmi les professionnels de la santé et les secouristes ainsi que des centaines de blessés.

La plainte met notamment l'accent sur les graves répercussions de ces attaques sur le système de santé libanais, y compris le déplacement du personnel médical, les pénuries de

médicaments et de fournitures essentielles ou encore la dégradation des soins administrés aux patients, en particulier aux mères et aux nouveau-nés. Le ministère a également souligné le besoin croissant de services de santé mentale, surtout pour les enfants affectés par le conflit.

Le Liban a exhorté la communauté internationale à soutenir ses infra-

structures sanitaires et a appelé le Conseil de sécurité à tenir l'entité sioniste pour responsable des actes que le Liban considère comme des crimes de guerre. Le pays a aussi appelé à ce que des mesures soient prises pour protéger les institutions sanitaires et les professionnels de santé en vertu du droit international humanitaire.

APS

EPIDÉMIE DU CHOLÉRA

Le Soudan du Sud déclare une épidémie de choléra dans un camp de réfugiés

Le ministère sud-soudanais de la Santé a déclaré lundi une épidémie de choléra dans le camp de transit de Renk, dans l'Etat du Nil supérieur (nord), qui accueille actuellement des personnes fuyant le conflit au Soudan voisin.

La ministre de la Santé, Yolanda Awel Deng, a fait savoir que 49 cas de choléra avaient été confirmés depuis dimanche parmi les réfugiés, les rapatriés et la communauté d'accueil.

"Le ministère de la Santé est conscient des conditions difficiles auxquelles sont confrontés les réfugiés et les rapatriés, telles que la surpopulation et le manque d'eau et d'hygiène, qui peuvent entraîner des épidémies", a indiqué Mme Awel Deng dans un communiqué conjoint avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publié à Juba, la capitale du Soudan du Sud.

"Toutefois, le ministère travaille sur le terrain avec des partenaires des secteurs de la santé et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène pour s'assurer que le risque de propagation de l'épidémie est réduit au minimum", selon la même source.

La ministre a fait savoir que son département et l'OMS avaient pris des mesures pour gérer les cas signalés, ajoutant qu'ils veilleraient à ce que chaque contact sur le terrain soit suivi.

Elle a exhorté les communautés à adopter des comportements "sains et sûrs", tels que le lavage systématique des mains, l'utilisation de latrines et la manipulation correcte des aliments pendant toute la durée de l'épidémie.

SOUDAN

Le nombre total de cas de choléra passe à 28 376

Le ministère soudanais de la Santé a annoncé, mardi, que le nombre de personnes infectées par le choléra est passé à 28.376 à travers cinq Etats du Soudan. Le ministère a déclaré dans un communiqué qu'"au cours des dernières heures, nous avons enregistré 50 nouveaux cas de choléra dans 5 Etats : Kassala, Gedaref (est), le Nil, le Nord (nord) et Al-Jazira (centre)".

Le département a ajouté qu'"aucun nouveau décès n'a été enregistré" dû au choléra. La source a précisé que le nombre total des cas d'infection par le choléra s'est élevé à 28.376 depuis août dernier, dont 836 décès. Elle a souligné toutefois que le taux d'infection par le choléra a diminué dans la plupart des Etats.

Le 12 août, les autorités soudanaises ont déclaré le choléra épidémie dans le pays. Cette urgence sanitaire au Soudan coïncide avec les souffrances persistantes dans le pays à cause de la guerre entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR). Ce conflit qui se poursuit depuis avril 2023 a fait quelque 20 000 morts et plus de 14 millions de personnes déplacées et réfugiées, selon les dernières données de l'ONU.

VITAMINES C ET E

Les suppléments atténuent la réponse musculaire

Des chercheurs norvégiens estiment que certains suppléments de vitamines pourraient altérer la façon dont les muscles répondent aux exercices d'endurance. Des résultats contestés par une partie de la communauté scientifique.

Certains suppléments de vitamines, notamment les vitamines C et E, pourraient rendre les épreuves d'endurance plus difficiles, selon une étude menée par une équipe de chercheurs de l'École norvégienne des sciences du sport à Oslo. Ces produits doivent être utilisés avec précaution car ils peuvent atténuer la façon dont les muscles répondent à l'exercice, expliquent les experts dans la revue *The Journal of Physiology*.

Au cours d'un essai de 11 semaines, les 54 participants à l'étude ont reçu une dose de 1 000 mg de vitamine C et 235 mg de vitamine E ou une pilule de sucre. Ils se sont entraînés jusqu'à quatre fois par semaine, rapporte le site BBC News. Dans les tests de vitesse sur 20 mètres, aucune différence n'a été observée par les chercheurs. Par contre, des échantillons de sang et les résultats des biopsies des tissus des sportifs laissent entrevoir des différences au niveau du développement intérieur des muscles.

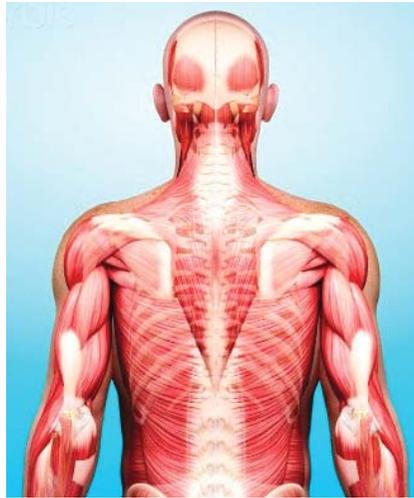
«Chaque cellule musculaire contient de nombreuses mitochondries qui lui confèrent de l'énergie. Les personnes qui prennent des suppléments de vitamines semblent produire moins de mitochondries par rapport à la quan-

tité nécessaire pour faire face à la demande croissante du muscle», explique BBC News.

Une étude qui divise

Certains chercheurs, comme Mike Gleeson, professeur de biochimie à l'université de Loughborough, ne sont pas convaincus par ces travaux. Selon lui, le facteur qui joue un rôle majeur dans la performance sportive est la vitesse avec laquelle le cœur et les poumons reçoivent font circuler l'oxygène jusqu'aux muscles, pas les mitochondries. D'autres, comme le docteur Emma Derbyshire du service d'information de la santé, ajoutent que les bénéfices de ces suppléments ont été prouvés scientifiquement.

«Adopter une alimentation aussi saine que possible est très important pour les sportifs et les athlètes. Cependant, en cas de programme d'entraînement intense, en particulier chez les personnes qui pratiquent un sport d'endurance, bien manger peut se révéler difficile. Un supplément en multivitamines et en minéraux fournit un moyen d'apporter ces nutriments essentiels, y compris la vitamine C et E, tout en suivant les lignes directrices recommandées», explique-t-elle à BBC News.



Comment notre cerveau devient-il accro au café ?

Muscles fatigués, irritabilité, maux de tête... les symptômes liés au manque de drogue concerneraient également l'arrêt de la caféine.

«Comme de nombreux médicaments, la caféine est chimiquement addictive. Ce fait a été établi par les scientifiques en 1994», c'est ainsi que le blog spécialisé *Surprising Science* définit le composant principal de la boisson la plus populaire au monde. L'auteur de l'article a voulu comprendre tous les effets du café sur le cerveau et les conséquences sur notre organisme : «Environ 24 heures après avoir arrêté la drogue, les symptômes de sevrage commencent. Au début, ils sont subtils : la première chose que vous remarquez est une sensation d'un état mental hémisphérique et un manque de vigilance. Vos muscles sont fatigués, même si vous n'avez pas fait d'effort physique, et vous vous trouvez plus irritable que d'habitude.» Ces symptômes peuvent ressembler à ceux liés à la prise d'héroïne, de tabac ou d'alcool et pourtant, ce sont ceux que vous devriez ressentir en cas d'arrêt de prise de caféine. «Au fil du temps, un mal de tête lancinant s'installe et vous empêché de vous concentrer sur quoi que ce soit. Finalement, puisque tout



votre corps proteste contre l'arrêt de la caféine, vous pourriez ressentir des douleurs musculaires, des nausées et d'autres symptômes pseudo-grippaux», alerte le journaliste Joseph Stromberg.

Une réaction chimique

Mais comment la caféine peut-elle créer cette dépendance ? La raison principale se trouve dans la façon dont cette substance affecte le cerveau humain, créant un senti-

ment d'alerte dont les buveurs de café sont avides.

«Peu de temps après l'avoir consommé, la caféine est absorbée par l'intestin grêle et se dissout dans le sang.

Comme cette substance est composée à la fois d'eau et peut se dissoudre dans les graisses, elle est capable de traverser la barrière hémato-encéphalique et entrer dans notre cerveau, lit-on sur le blog.

Du point de vue structurel, la caféine ressemble beaucoup à une molécule qui est naturellement présente dans notre cerveau, l'adénosine, responsable de la sensation de fatigue.

La caféine peut donc s'intégrer parfaitement dans les récepteurs des cellules du cerveau conçues pour l'adénosine et prendre sa place.

Conclusion : quand les molécules de caféine bloquent ces récepteurs, elles bloquent également la sensation de fatigue, ce qui nous stimule pendant quelques heures et nous rend accro.

Alzheimer : évitez les œufs frits et le bacon grillé au petit-déjeuner

Les glycotoxines, que l'on trouve en grande quantité dans les aliments frits, augmenteraient le risque de développer la maladie d'Alzheimer, selon une étude.

Bacon, saucisse, pizza, burger, pâtisseries, œufs frits... Ces aliments gras et sucrés mauvais pour la ligne et les artères favoriseraient aussi la survenue de démence comme la maladie d'Alzheimer. L'équipe du professeur Derek Hill de l'University College London vient de publier une étude qui déconstruit les effets de manger les aliments riches en glycotoxines, dont la concentration augmente le risque de diabète et de déclin cognitif.

Une alimentation déséquilibrée, riche en sucre (glucose), mais aussi certains modes de cuisson (aliments rôtis, frits) provoque l'augmentation des glycotoxines (ou protéines glyquées) dans le sang. Ce processus de fixation des molécules de glucose sur les protéines de l'organisme, accélère le vieillissement des tissus et favoriserait certaines maladies, comme le confirme cette nouvelle étude anglaise.

Ce lien a été observé au cours de deux expériences impliquant des rongeurs d'une part et un groupe de 93 volontaires âgés de 60 ans d'autre part. Chez les souris, une alimentation concentrée en glycotoxines a déclenché des premiers signes liés au diabète, ainsi que des changements cérébraux et des symptômes de la maladie d'Alzheimer.

Adieu petit-déjeuner anglais

Chez les humains, un régime élevé en glycotoxines a généré chez les participants des problèmes de mémoire et d'autres troubles cognitifs, en plus d'une résistance à l'insuline, signe précurseur du diabète.

Ces résultats paraissent dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* suggèrent de modifier certaines habitudes alimentaires : il conviendrait d'éviter les plats industriels riches en sucre, bannir les aliments frits, les cuissons à haute température et le barbecue.

Cette étude devrait décevoir les amoureux du petit-déjeuner anglais, invités à échanger leur bacon, leurs œufs frits et de toasts grillés, contre du pain frais et des œufs pochés.

Illustration: M.

Un régime trop riche en protéines animales tuerait autant que le tabagisme

Une alimentation riche en viande, œufs, lait et fromage pourrait être aussi nocive pour la santé que le tabagisme selon une nouvelle étude américaine.

Les personnes de moins de 65 ans qui mangent beaucoup de viande, d'œufs et de produits laitiers sont quatre fois plus susceptibles de mourir d'un cancer ou de développer du diabète selon les résultats d'une étude de l'université de Californie du Sud.

Des chercheurs ont étudié sur l'impact de la consommation de protéines animales sur la longévité. Ils ont analysé les données médicales et alimentaires de 6381 personnes âgées de 50 ans et plus qui ont participé à l'Enquête nationale sur la santé et Nutrition Examination (NHANES) qui suit un groupe représentatif d'adultes et d'enfants aux États-Unis.

Le groupe témoin consommait en moyenne 1823 calories par jour, dont 51% glucides, 33% de matières grasses et 16% de protéines, dont les deux tiers étaient des protéines animales.

Valter Longo, directeur de l'Institut de longévité à l'Université de Californie du Sud a divisé les autres volontaires en trois groupes. Ces derniers en protéines «a consommé 20% de calories en plus provenant de protéines animales, «le modéré» 10 à 19% de plus et le «faible» moins 10% de calories provenant des protéines.

Un régime trop riche en protéines animales augmente le risque de décès



scientifiques ont constaté que «des niveaux élevés de protéines animales alimentaires chez les personnes de moins de 65 ans étaient liés à un quadruplement de leur risque de décès par cancer et de diabète, et multipliaient par deux leur risque de mourir de n'importe quelle autre maladie sur une période de 18 ans».

En revanche, ce même régime alimentaire riche en protéines

semble protéger les personnes âgées. Chez les plus de 65 ans, un régime riche en protéines réduit le risque de décès toutes causes confondues de 28%, et réduit les décès par cancer de 60%.

Valter Longo suggère que «les adultes devraient suivre un régime pauvre en protéines jusqu'à un certain âge. Puis, dès qu'ils commencent à perdre du poids et à devenir fragiles, il faudrait qu'ils augmentent leur apport en pro-

téines animales pour rester en bonne santé».

En conclusion de son étude, Valter Longo, a déclaré que d'après les résultats de l'enquête et des travaux antérieurs, «les adultes devraient se limiter à un maximum de 0,8 g de protéines par jour pour chaque kilogramme corporel, ce qui correspond à 48 g pour une personne 60 kg, et 64 g pour une personne 80 kg.»

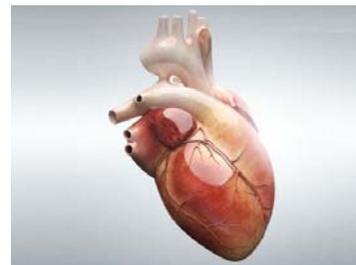
Les boissons énergisantes emballent le cœur

Les boissons énergisantes accélèrent le rythme cardiaque, selon une nouvelle étude allemande présentée au congrès annuel de radiologie américain.

Les chercheurs allemands ont analysé l'impact des boissons énergisantes sur le cœur et constaté qu'elles modifiaient la fonction cardiaque et accélèrent le nombre de systoles (contractions cardiaques).

Le Dr Jonas Dörner et son équipe de chercheurs de l'Université de Bonn (Allemagne) ont soumis 18 volontaires en bonne santé, âgés en moyenne de 27,5 ans, à deux examens d'imagerie par résonance magnétique (IRM). L'un avant d'avoir bu une boisson énergisante riche en taurine (400mg pour 100 ml) et en caféine (22mg pour 100 ml). Puis l'autre une heure après.

Ils ont constaté «une modification de la fonction cardiaque. Et plus précisément de la fonction systolique du ventricule gauche. «Cet organe reçoit normalement



le sang oxygéné recueilli par les veines pulmonaires pour l'éjecter dans l'aorte et dans l'ensemble du corps humain.

«Mais, de nouvelles études doivent être conduites pour en savoir plus sur les effets à long terme. Mais aussi en cas de pratique sportive», explique le mé-

decin. «Tant que nous n'en saurons pas davantage, il est recommandé aux enfants et aux patients souffrant d'arythmies, de ne pas consommer ce type de produits.»

Trop de caféine dans les boissons énergisantes

Une précédente étude a révélé que ces boissons contenaient trop de caféine par jour.

En France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a déjà signalé deux décès par crise cardiaque et quatre complications. Ceux-ci seraient liés au cocktail de ces boissons avec de l'alcool. Les mélanges caféinés ont des effets plus forts que l'alcool seul, ils accroissent l'enivrement de consommer de l'alcool.

En conclusion, on se retrouve à boire beaucoup plus.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Armée sahraouie cible une base militaire de l'occupation marocaine dans le secteur de Mahbès

Les unités de l'Armée de libération populaire sahraouie (APLS) ont ciblé une base militaire arriérée des forces d'occupation marocaines dans la région d'Akouira Ouled Ablal dans le secteur de Mahbès, a indiqué, lundi, un communiqué militaire de la Direction centrale du commissariat politique de l'APLS.



"Des détachements avancés de l'APLS ont ciblé par d'intenses bombardements, une base arriérée des forces d'occupation marocaines, dans la région

d'Akouira Ouled Ablal dans le secteur de Mahbès", rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS). Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre

les forces d'occupation marocaines, le long du mur de la honte (mur de sable), leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles", a conclu la même source.

Le Maroc est le plus grand obstacle à une solution pacifique du conflit au Sahara occidental (diplomate sahraoui)

Le représentant du Front Polisario à l'ONU et coordonnateur de la MINURSO, Sidi Mohamed Amar, a affirmé que l'occupation marocaine au Sahara occidental et son refus de toute concession demeurent les principaux obstacles à une paix durable, malgré une solution approuvée depuis les années 90 prévoyant un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Dans une déclaration à l'APS à la veille du vote du Conseil de sécurité pour le renouvellement du mandat de la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO), prévu mercredi, Sidi Mohamed Amar a indiqué que l'entrave à la mission onusienne est due aux restrictions imposées par l'Etat marocain occupant, ainsi qu'à l'inaction de certaines grandes puissances pour adopter une position décisive garantissant l'application effective des résolutions du Conseil de sécurité.

A cet égard, le responsable sahraoui a rappelé que "la Charte des Nations Unies donne au Conseil de sécurité tous les pouvoirs et outils nécessaires

pour assurer l'application de ses décisions, mais les progrès dépendent fondamentalement d'une volonté politique réelle de ses membres permanents, notamment des pays décisionnels au sein du Conseil de sécurité".

L'ambassadeur sahraoui a attiré l'attention sur le fait que les négociations officielles concernant l'avenir du Sahara occidental se déroulent entre les deux parties du conflit, le Front Polisario et le Maroc. Cependant, il estime que le soutien de la société civile sahraouie, à travers le renforcement des efforts en faveur du droit à l'autodétermination et la diffusion de la véritable situation dans la région, pourrait contribuer à élargir la solidarité internationale envers cette cause.

En ce qui concerne le rôle des grandes puissances, M. Amar a clairement indiqué que "la France est le principal soutien de l'occupation marocaine", tandis que les Etats-Unis poursuivent un double rôle en tant que "porte-plume" dans les dossiers du Sahara occidental au Conseil de sécurité, ce qui les place dans une position de res-

ponsabilité les obligeant à abandonner leur soutien à l'occupation et à contribuer sérieusement à une solution juste. Face aux violations continues des droits humains dans les territoires occupés, M. Amar a appelé la communauté internationale à documenter ces violations et à les utiliser comme levier pour faire pression sur le Maroc, en proposant d'inclure un volet droits humains dans le mandat de la MINURSO, qui reste une exception parmi les missions de l'ONU en matière de protection des civils. Par ailleurs, le diplomate sahraoui a souligné que "l'alliance militaire et de renseignement entre le Maroc et l'entité sioniste constitue un danger pour la sécurité et la stabilité de la région, au moment où le Maroc cherche à attirer des alliés pour soutenir ses politiques expansionnistes". Malgré tous les défis, le responsable sahraoui a affirmé que le peuple sahraoui est déterminé à poursuivre sa lutte, considérant que la victoire est la seule option pour arracher la liberté et la souveraineté.

TCHAD

Le gouvernement appelle au soutien de la communauté internationale après l'attaque de Boko Haram

Le gouvernement tchadien a appelé mardi la communauté internationale à intensifier son soutien dans la lutte anti-terroriste au Sahel, au lendemain d'une attaque du groupe terroriste Boko Haram qui a tué une quarantaine de soldats dans la région du lac Tchad (ouest). Cet assaut mené dans la nuit de dimanche à lundi, contre une base militaire située sur l'île de Barkaram, "a coûté la vie à une quarantaine de vaillants soldats tchadiens", selon le dernier communiqué officiel, publié mardi par le porte-parole du gouvernement, Abderaman Koulamallah. L'attaque a également fait une vingtaine de blessés, selon des sources militaires. "Le gouvernement appelle la communauté internationale à intensifier son

soutien et à renforcer l'aide dans la lutte contre le terrorisme en particulier dans la région du Sahel et du bassin du Lac Tchad", affirme le communiqué officiel. "Une action collective et déterminée est indispensable pour éradiquer ce mal qui menace la stabilité et le développement de toute la région", poursuit le texte. Le président Mahamat Idriss Déby Ito a donné lundi le coup d'envoi d'une contre-offensive et "les forces de sécurité sont actuellement en pleine poursuite des assaillants", selon le communiqué. Par ailleurs, trois jours de deuil national ont été décrétés à partir de mardi, avec drapeaux en berne et interdiction des activités à caractère festif.

APS

CONFLIT AU SOUDAN

Plus de 14 millions de personnes déplacées (ONU)

La directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) Amy Pope, a déclaré, mardi, que plus de 14 millions de personnes avaient fui leur foyer au Soudan, en raison du conflit opposant l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) depuis la mi-avril 2023. "Les 11 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, les 3,1 millions sont celles qui ont traversé les frontières. Cela représente donc en réalité plus de 14 millions de personnes qui se sont déplacées actuellement", a souligné la directrice générale de l'OIM. Mme Pope a ajouté que quelque 200.000 personnes avaient fui depuis le mois de septembre dernier. Elle a précisé que le chiffre total comprenait certaines personnes qui avaient été déplacées avant le début du conflit en avril 2023.

L'attaque des FSR sur l'Etat d'Al-Jazira a fait plus de 120 morts (ministre)

Plus de 120 personnes ont été tuées dans l'Etat d'Al-Jazira (centre du Soudan) lors d'une attaque des Forces de soutien rapide (FSR), qui ont assiégé vendredi des villages entiers de cette région, selon un nouveau bilan annoncé lundi par le ministre de la Santé. "Les Forces de soutien rapide (FSR) ont commis un massacre contre les citoyens d'al-Sariha dans l'Etat d'Al-Jazira (...) qui a fait plus de 200 blessés et 124 martyrs", a indiqué le ministre de la Santé, Haitham Mohamed Ibrahim. Son ministère "travaille à fournir des médicaments et à soigner les blessés et les malades dans les zones assiégées de manière urgente", a-t-il ajouté. Le Soudan est le théâtre depuis avril 2023 d'un conflit opposant l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR). Le conflit a provoqué le déplacement de plus de 11 millions de personnes, dont 2,9 millions ont fui vers les pays voisins, et entraîné une grave crise humanitaire, avec près de 25 millions de personnes ayant besoin d'aide, d'après les Nations-Unies.

Le Groupe A3+ du Conseil de sécurité condamne "avec force" la spirale de violence contre les civils au Soudan

Le Groupe A3+ a condamné "avec force", lundi à New York, la spirale de violence contre les civils au Soudan en proie à un conflit armé, soulignant la nécessité pour les parties au conflit de s'engager dans un cessez-le-feu. Dans son communiqué, lu par le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation au Soudan, le Groupe A3+ a indiqué que les civils continuent de faire face à un niveau inouï de destruction et d'affrontements au Soudan, condamnant avec force cette spirale de violence contre les civils.

Déplorant l'absence d'un règlement pacifique au Soudan malgré l'adoption de plusieurs documents par le Conseil de sécurité et le lancement de nombreuses initiatives en dehors du conseil à cet effet, le Groupe A3+ a estimé que les récentes attaques contre El-Gezira étaient "un exemple criant du mépris pour le Conseil de sécurité et pour l'ensemble de la communauté internationale".

Après plus de 18 mois de conflit, "les parties doivent encore montrer leur engagement en faveur d'un cessez-le-feu et s'inscrire dans un processus politique significatif", et ce, alors que la situation humanitaire se dégrade de plus en plus, avec la prolifération de maladies comme le choléra et le paludisme, sans parler des conséquences des dernières inondations sur plus de 100.000 personnes, a dit M. Bendjama. Le Groupe A3+ a, à cet égard, salué le rapport présenté par le Secrétaire général des Nations Unies concernant les recommandations relatives à la protection des civils. Tout en reconnaissant que "la responsabilité première dans la protection des civils incombe au Gouvernement du Soudan et à toutes les parties au conflit", le Groupe A3+ a estimé, dans son communiqué, que "le Conseil de sécurité, en coordination avec les parties prenantes nationales au Soudan, peut apporter le soutien nécessaire en faveur de tout accord de cessez-le-feu et veiller au respect des engagements".

Exprimant sa vive condamnation des "atrocités commises par les Forces de soutien rapide (FSR), vendredi dernier dans le village d'Al-Sireha, où au moins 124 civils ont été tués", le groupe a souligné que "la coordination entre les mécanismes de médiation aux niveaux régional et international doit primer dans toute démarche visant à protéger les civils au Soudan", tout en veillant à préserver le rôle central de l'ONU et de l'Union africaine dans ces efforts et de coordonner avec le Gouvernement du Soudan afin de permettre l'acheminement des aides humanitaires et d'appuyer les mesures prises dans ce sens. Le Groupe A3+ a, dans ce contexte, affiché son soutien au Comité présidentiel ad hoc du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine, dirigé par l'Ouganda, en vue de relancer les efforts de paix au Soudan.

LIBAN

Naïm Kassem, élu à la tête du Hezbollah

Le numéro deux du mouvement libanais Hezbollah, Naïm Kassem, a été élu mardi, à la tête du parti pour succéder à Hassan Nasrallah, tombé en martyr en septembre dernier dans une frappe sioniste dans le sud de Beyrouth, rapporte l'Agence Nationale libanaise d'Information, citant un communiqué de la formation.

"Le Conseil de la choura du Hezbollah a élu cheikh Naïm Kassem comme nouveau secrétaire général du Hezbollah", indique le communiqué. Hassan Nasrallah, est tombé en martyr dans une frappe menée par les forces sionistes sur la banlieue sud de Beyrouth le 27 septembre dernier.



PALESTINE

Agressions sionistes contre Gaza: le bilan du génocide à Beit Lahia s'élève à 94 martyrs

Le bilan des derniers massacres sionistes contre les Palestiniens à Beit Lahia s'est élevé à 94 martyrs et des dizaines de blessés et de disparus, en majorité des femmes et des enfants, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa, citant des sources médicales palestiniennes. Les mêmes sources, ont indiqué que les forces d'occupation ont bombardé un immeuble résidentiel de cinq étages, abritant environ 150 déplacés, entraînant la mort en martyrs, de dizaines d'entre eux, tandis que des dizaines d'autres étaient bloqués sous les décombres. Les recherches se poursuivent pour tenter de trouver des survivants

ou encore récupérer les corps des martyrs. Cependant, ont ajouté les mêmes sources, la coupure des communications et de l'Internet dans le nord de la bande de Gaza affecte la capacité des citoyens palestiniens à communiquer avec les équipes de secours et les services médicaux. Depuis 23 jours, l'armée d'occupation poursuit son génocide dans le nord de l'enclave palestinienne, en particulier à Jabalya et à Beit Lahia, dans l'une des pires catastrophes humanitaires au monde, où elle continue de bombarder les civils, de détruire leurs maisons, d'empêcher l'entrée de l'aide, de médicaments et de carburant.

Gaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 43.061 martyrs et 101.223 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza, en cours depuis plus d'une année, s'est élevé mardi à 43.061 martyrs et 101.223 blessés, dont la majorité sont des enfants et des femmes, selon des sources médicales, citées par l'agence de presse Wafa. Un pré-

cédent bilan faisait état de 43.020 martyrs et 101.110 blessés. Selon les mêmes sources, au moins 115 Palestiniens sont tombés en martyrs depuis le début de la journée de mardi dans des raids de l'armée d'occupation contre plusieurs régions du nord de la bande de Gaza, alors

que 94 autres sont tombés en martyrs dans la région de Bet Lahia". Les autorités palestiniennes affirment qu'il y a encore un certain nombre de victimes sous les décombres et sur les routes, et que les ambulances et les équipes de la Défense civile ne peuvent pas les atteindre.

Colère internationale après la décision de l'entité sioniste de bloquer les activités de l'UNRWA en Palestine

Les réactions internationales condamnant et désapprouvant le vote du parlement de l'entité sioniste, lundi, d'une loi interdisant les activités de l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) en Palestine, s'enchaînaient mardi, qualifiant cette décision de provocatrice, de scandaleuse et d'énième mépris du droit international. Dans un communiqué, la présidence palestinienne a exprimé son mécontentement et rejet catégorique de cette décision, la qualifiant de contraire au droit international et d'énième défiance à l'encontre de la communauté internationale.

"Cette décision est une violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations unies et de ses résolutions pertinentes". Mettant en garde contre les répercussions de cette décision sur le rôle de l'UNRWA dans la fourniture de services de base aux réfugiés, l'OCI a appelé la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité de l'ONU, "à assumer ses responsabilités en ce qui concerne la protection de l'UNRWA et son rôle essentiel dans la fourniture de services de base à des millions de réfugiés et la garantie de leurs droits". Pour sa part, le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou Al-Gheith, a fermement condamné ladite loi, la qualifiant de "précédent dangereux" au niveau international qui doit être sévèrement condamné.

De même, l'Égypte a exprimé, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, son rejet de cette décision, soulignant que cette nouvelle démarche s'inscrit dans la longue liste des violations de l'entité sioniste. "Cette étape est une partie intégrante des violations de l'entité sioniste du droit international et du droit humanitaire", a écrit la diplomatie égyptienne dans un communiqué, appelant la communauté internationale, les Nations unies, ainsi que le Conseil de sécurité de l'ONU "à s'attaquer résolument à ces violations flagrantes de l'occupant sioniste". Condamnant, elle aussi, à vif la décision du parlement de l'entité sioniste, l'UNRWA a indiqué que ce vote est "scandaleux" et méprisant pour les lois internationales et les Nations unies.

Santé (OMS), après avoir condamné cette loi, a mis en garde contre les répercussions de cette décision sur la santé des réfugiés palestiniens. "L'Unrwa est une organisation indispensable pour le peuple palestinien et qui fonctionne depuis 70 ans. La loi du parlement de l'entité sioniste allait à l'encontre des engagements de l'entité sioniste et met en danger la santé de tous ceux qui font confiance à l'UNRWA", a écrit le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans un message publié sur les réseaux sociaux.

"Nous rejetons et condamnons cette décision, en soulignant qu'elle enfreint le droit international et défie les résolutions de légitimité internationale des Nations unies", a indiqué le porte-parole officiel de la présidence palestinienne Nabil Abu Rudeineh. Le responsable palestinien a ajouté que cette décision visait à "éliminer la question des réfugiés et leurs droits au retour et à l'indemnisation", et qu'elle était dirigée "non seulement contre les réfugiés, mais aussi contre les Nations Unies et la communauté internationale" qui a créé l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

"Il a ajouté que "cette décision constitue un dangereux précédent au niveau international", notant que "l'entité sioniste n'avait pas créé l'UNRWA pour interdire son travail, mais qu'elle avait été créée par une résolution de l'ONU en 1949, et que la responsabilité de sa préservation revenait donc à l'Assemblée générale des Nations unies".

"Il est scandaleux qu'un pays membre des Nations unies cherche à démanteler une agence de l'ONU qui s'avère être le principal acteur des opérations humanitaires en Palestine", a déclaré le porte-parole de l'UNRWA, Juliette Touma, citée par des médias. "Si elle est adoptée et mise en oeuvre, c'est un désastre, notamment en raison de l'impact qu'elle aura probablement sur les opérations humanitaires à Gaza et dans plusieurs parties de la Cisjordanie" occupée, a-t-elle dit.

Allant dans le même sens, l'Allemagne a fait part de sa colère contre la décision du parlement de l'entité sioniste, considérant cet acte de signe grave de manque de respect des Nations unies. "Si le gouvernement sioniste appliquait cette décision, cela signifierait que les opérations de l'UNRWA en Palestine seraient impossibles", a souligné dans un communiqué le Commissaire à la politique des droits de l'homme et de l'aide humanitaire, Louise Amtsberg.

Dans un communiqué conjoint, l'Espagne, la Norvège, l'Irlande et la Slovénie avaient rappelé que l'UNRWA jouissait d'un mandat de l'Assemblée générale de l'ONU et sa mission est indispensable pour des millions de réfugiés palestiniens des territoires, notamment en la situation actuelle à Gaza". Ils ont affirmé s'engager à œuvrer davantage, avec les pays donateurs et d'accueil, pour garantir la continuité des missions de l'agence onusienne et de son rôle humanitaire.

PÉROU

La justice ordonne la dissolution de l'aile politique du "Sentier lumineux"

La justice péruvienne a ordonné lundi la dissolution d'un groupe considéré comme l'aile politique de la guérilla du "Sentier lumineux", et condamné plusieurs de ses dirigeants, dont la plupart sont déjà incarcérés, à des peines de prison pour terrorisme. "La quatrième cour d'appel pénale nationale a ordonné la dissolution du Mouvement pour l'amnistie et les droits fondamentaux (Movadef)", a indiqué le pouvoir judiciaire sur le réseau social X. Elle a également condamné à des peines allant jusqu'à 35 ans de prison des dirigeants de l'organisation, certains déjà détenus depuis plus de trois mois, dont une vingtaine d'avocats reconnus coupables de "terrorisme".

Ces avocats ont défendu pendant les deux dernières décennies le chef et fondateur de la guérilla, Abimael Guzman, décédé en prison à l'âge de 86 ans en 2021. Dans son arrêt, la Cour déclare "l'impossibilité d'imposer une deuxième peine de prison à vie" à d'autres dirigeants car ils purgent déjà une peine de prison à vie. Selon les autorités, l'organisation rassemble outre des avocats, des étudiants, des enseignants et des proches de personnes condamnées pour terrorisme. La police antiterroriste estime que le Movadef compte 2.500 membres, dont 70% sont des étudiants.

Le groupe a demandé une "amnistie générale pour les civils, les policiers et les militaires qui ont participé au conflit armé (1980-2000)" et déclaré que son objectif était de participer "sans armes" à la vie politique et démocratique du pays. Les autorités électorales péruviennes ont cependant exclu cette possibilité au motif que le Movadef avait des liens avec la guérilla maoïste. Cette dernière est interdite mais continue d'être active dans la zone centrale du pays, en association avec les trafiquants de drogue, selon les autorités. Entre les années 1980 et 2000, elle a lancé une "guerre populaire de la campagne à la ville" pour refonder le pays, à l'image des Khmers rouges du Cambodge. Le conflit a fait plus de 69.000 morts, selon la Commission vérité et réconciliation.

LÉGISLATIVES EN GÉORGIE

La commission électorale annonce un recomptage partiel des votes

Un recomptage des votes va débuter mardi dans 14% des bureaux de vote en Géorgie, où l'opposition accuse le parti au pouvoir de fraude et d'avoir "volé" les législatives, a annoncé la commission électorale. Les autorités "vont mener un recomptage des voix dans cinq bureaux de vote de chaque circonscription", selon un communiqué de la commission. A l'appel de l'opposition et de la présidente Salomé Zourabichvili, des dizaines de milliers de Géorgiens ont manifesté lundi soir dans le calme pour dénoncer le résultat des législatives remportées par le parti au pouvoir depuis 2012.

Le parti au pouvoir en Géorgie, le Rêve géorgien, a remporté les législatives, a annoncé dimanche, la Commission électorale. Le Rêve géorgien a remporté 54,08% des voix, contre 37,58% pour la coalition d'opposition, selon le dépouillement réalisé dans plus de 99% des circonscriptions, a précisé lors d'une conférence de presse le président de la commission électorale centrale Giorgi Kalandarishvili. Les Géorgiens étaient appelés aux urnes samedi, pour le scrutin législatif à l'issue duquel les électeurs renouveleront les 150 sièges du Parlement. Il s'agit d'un scrutin à la proportionnelle qui se déroule sous la surveillance d'observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET CHANT SOUFIS Le Prix "Régime d'Or" décerné à l'artiste Adel Toumi

Le premier prix "Régime d'Or" a été décerné à l'artiste Adel Toumi dans le cadre de la 11^{ème} édition du festival local de la musique et chant soufis clôturée lundi soir à la maison de la culture "Mohamed Lamine Lamoudi" d'El-Oued, a-t-on appris mardi des organisateurs.



L'artiste Toumi a décroché le prix pour sa chanson "Oued El-Karam et El-Joud", exécutée d'une parfaite facture artistique en termes de paroles, mélodie, exécution et musique, ce confirme le jury mis sur pied augurant en lui une voix prometteuse pour la chanson et la musique locales sou-

fies. Le deuxième prix "Régime d'Argent" a été remis au chanteur Talal Zeghdri pour sa chanson du terroir "Retournons à El-Oued", alors que le 3^{ème} prix est décerné au jeune Khiri Akichi pour la reproduction du morceau "Rabbani Trebak Ya souf", du patrimoine lyrique de la région.

Placée sous le signe "Palestine aux yeux des artistes", cette édition a enregistré la participation de dix (10) chanteurs ayant animé, quatre jours durant, la scène artistique locale sous la supervision d'un jury rehaussé par la présence de la vedette de la chanson soufi Abdallah Menai, et Ali Soufia. Cette édition a été marquée, en ouverture, par l'exécution d'une opérette "Ghaza" retraçant, durant une demi-heure, les souffrances endurées durant 78 ans par le peuple palestinien de l'agression sioniste, mise en scène par Nabil Messai Ahmed et exécutée par une quinzaine de comédiens. Une exposition sur les éditions précédentes du festival appuyée d'exposition d'ouvrages et référents académiques sur le patrimoine culturel soufi, en sus des ateliers artistiques ont été organisées durant cette manifestation artistique.

FESTIVAL DU FILM AMAZIGH "The green path" ou le chemin d'insertion des handicapés mentaux

Le film documentaire "The green Path" (le chemin vert) de Oussama Rai, en compétition pour le prix l'Olivier d'or au festival du Film Amazigh, présenté lundi à Tizi-Ouzou, retrace le chemin emprunté par des handicapés mentaux pour atteindre leur insertion dans la société. Le documentaire de 35 mn, projeté à la salle de cinéma Djurdjura, est réalisé en Mozabite et tourné à Ghardaïa. Il pose la problématique de l'insertion professionnelle des handicapés mentaux qui après un cursus de formation ou de scolarisation se retrouvent marginalisés faute de débouchés professionnels à cause de leur handicap.

Le réalisateur du documentaire s'est intéressé au projet d'une association de sa région (Ghardaïa) qui a réussi à insérer cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques, en mettant à leur disposition un terrain aride et rocailleux qu'ils ont réussi à transformer en une Oasis verdoyante, tout en recevant un salaire en contrepartie de leur travail à temps partiel. Les bénéficiaires du projet vivent l'expérience comme une bouffée d'oxygène qui leur permet de se sentir utiles, contribuant ainsi à l'économie locale.

Le travail de la terre à la ferme où ils plantent des

palmyres dattiers, des oliviers et autres arbres fruitiers leur permet aussi de travailler en groupe et de tisser des amitiés, sortant ainsi de leur isolement, et de se sentir apaisés. Le film sous-titré en arabe a été favorablement accueilli par le public qui l'a apprécié tant sur le plan scénario que sur le plan technique, tel qu'exprimé durant le débat. Cette deuxième journée de projection des films en compétition a été aussi l'occasion de découvrir dans la matinée deux films d'animation réalisés avec la technique de la 3D.

Le premier "Atmathen" (Les frères) de 31 mn est une adaptation en kabyle du célèbre conte Hansel et Gretel des frères Grimm, de la jeune réalisatrice Thiziri Sarahoui. Le deuxième film "Mazigh" (19 mn) réalisé par Anis et Samir Chahal, raconte l'histoire d'un jeune diplômé qui cherche à partir à l'étranger malgré les 15 refus de demande de visa qu'il a reçus, négligeant jusqu'à chercher du travail dans son pays. Dans l'après-midi, le court métrage "Souvenirs sanglants" (37 mn) de Mourad Bouamrane, s'intéresse à la révolution algérienne. C'est un film poignant qui rappelle les exactions du colonialisme français, à travers les tragiques événements vécus par un village de Kabylie.

CALLIGRAPHIE Médéa: ouverture de la 12^{ème} édition du festival international de la calligraphie arabe

La 12^{ème} édition du festival international de la calligraphie arabe à laquelle prennent part de nombreux calligraphes nationaux et étrangers, s'est ouverte lundi à la maison de la culture Hassan-El-Hassani de Médéa. Soixante-deux calligraphes, dont une quarante issus de vingt-et-une wilayas, et vingt-deux autres calligraphes étrangers venus, entre autre, de Syrie, Egypte, Tunisie, Turquie, Jordanie, Lybie et d'Arabie Saoudite, participent à cette édition, a fait savoir le commissaire du festival, Abderrazak Karabernou.

Une exposition renfermant pas moins de 120 œuvres calligraphiques de style classique et en lettrisme réalisées par les calligraphes présents, est accessible au public jusqu'au 31 octobre courant. Approchés par l'APS à l'ouverture du festival, des participants ont mis en exergue le haut degré de créativité qu'a connue la

calligraphie arabe, notamment en Algérie, au cours des dernières années, soulignant les efforts déployés par les calligraphes, tant en Algérie qu'à travers le monde arabe, pour en faire un art à part entière. Selon le calligraphe jordanien, Rifaet Mohamed Bouize, "la calligraphie arabe a évolué de façon très remarquable et a réussi à se frayer une place parmi les autres arts, et cette évolution a été couronnée, en 2021, par son classement par l'Unesco en tant que patrimoine immatériel mondiale".

"L'évolution de la calligraphie arabe a contribué à perpétuer cet art ancestral et a permis l'émergence de nombreux jeunes talents qui vont, à leur tour, transmettre leur savoir-faire à d'autres générations et assurer la pérennité de cet art", a-t-il ajouté. Le calligraphe algérien, Mustapha Meche, a estimé, pour sa part, que "la calligraphie arabe a réalisé un bond significatif

grâce au travail artistique accompli par des générations de calligraphes et leur quête constante de créativité et d'originalité".

En plus de l'exposition, la 12^{ème} édition du festival international de calligraphie arabe verra l'organisation d'ateliers de formation et la présentation de communications animées par des calligraphes professionnels, a indiqué Karabernou. Déclinée sous le slogan "A la Palestine, victoire et fidélité", cette édition rend hommage au parcours de l'artiste plasticien et ancien directeur du Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, Mustapha Belkahl, décédé en 2023, a fait savoir le commissaire du festival. Un concours sera organisé durant ce festival et les trois meilleures œuvres en calligraphie classique et en lettrisme seront récompensées au terme de la compétition, a-t-il conclu.

APS

LITTÉRATURE Guelma: clôture du 11^{ème} Forum international sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine

La 11^{ème} édition du Forum international sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine, coïncidant avec le 35^{ème} anniversaire de son décès (1929-1989), a été clôturée lundi après-midi à Guelma, par un appel au "renforcement du conseil scientifique du forum par des compétences académiques algériennes". Les recommandations finales de cette édition, organisée au Centre culturel islamique Moubarak-Boulouh sous le thème "Les deux cycles de Kateb Yacine, Nedjma et le théâtre populaire, convergences, divergences et influences", ont mis l'accent sur la nécessité de rechercher de nouveaux mécanismes pour développer ce forum international, organisé par l'Association pour la promotion du tourisme et de l'animation culturelle dans la wilaya de Guelma depuis 2009, année où une stèle à la mémoire de l'écrivain avait été érigée dans sa région natale, à Ain Ghrou, dans la commune de Hammam N'baïls.

Les recommandations ont insisté sur la recherche d'une personnalité scientifique ayant les qualifications nécessaires pour présider le Conseil scientifique du Forum, en remplacement du Pr Mansour Mehenni, professeur de littérature et civilisation françaises à l'université de Tunis Manar, qui a fait part de son souhait d'être déchargé de ce poste qu'il occupe depuis 2015.

La dernière journée du forum a été marquée par l'organisation de visites touristiques en l'honneur des participants algériens et étrangers qui ont pu admirer certains sites naturels et archéologiques de la wilaya de Guelma, ainsi que la ville archéologique de Tibeles dans la commune de Sellaoua-Announa. En ce qui concerne l'aspect scientifique de la rencontre, le Pr Mohamed-Salah Berghal, de l'Université de Monastir, en Tunisie, a présenté une communication finale intitulée "Kateb Yacine entre histoire et littérature", au cours de laquelle il a estimé que la publication du roman "Nedjma", en 1956, "a révolutionné le style narratif et l'écriture narrative en général, ainsi que les romans des années 1950". Le programme du forum international a donné lieu à 17 communications de chercheurs et de spécialistes étrangers venus d'universités et de centres spécialisés de France, de Tunisie et d'Italie, en plus de professeurs de plusieurs universités algériennes.

CINÉMA Le cinéma est un vecteur de construction des identités (réalisateur)

Le cinéma, à travers les images et la langue des films, peut être considéré comme un vecteur de construction des identités et des images de soi et aussi de les conserver pour les générations futures, a souligné mardi à Tizi-Ouzou le réalisateur, Belkacem Hadjadj. Le cinéaste qui a animé une conférence débat à la maison de la culture Mouloud Mammeri, dans le cadre du festival culturel national du film amazigh (26/30 octobre) sous le thème "le cinéma n'est pas amazigh que par la langue", a expliqué que l'ensemble des éléments composant un film, l'image, la musique et la langue des dialogues, "permettent de considérer le cinéma comme un vecteur de construction des identités et des images de soi".

Le réalisateur des longs métrages en tamazight "Fadhma n'Soumer" et "Machaho" a expliqué qu'après le cinéma muet et l'introduction de la parole dans le cinéma, cette dernière a ajouté une dimension supplémentaire à l'image. "A travers les dialogues, la parole a ramené au film la profondeur culturelle de la société qui l'a produit". Il a observé que la langue ne sert donc qu'à communiquer. "Si les dialogues permettent de faire avancer l'histoire et de raconter son intrigue, ils situent aussi l'action dans un contexte culturel spécifique et parlent aux spectateurs de l'univers culturel du film, elle (la langue) est le moteur conservateur de toute une culture", a-t-il insisté.

Revenant à l'intitulé de sa conférence, Belkacem Hadjadj a relevé que le film "n'est pas amazigh que par la langue, mais il l'est aussi par, entre autres, les décors, les paysages, les costumes et la manière d'être qui renvoient à des spécificités, car à l'intérieur de l'image il y a tout un ensemble d'éléments qui orientent la culture de la société qui a produit le film".

LANGUE AMAZIGHE

Si El-Hachemi Assad met en relief à partir de Tiaret la situation positive de l'enseignement de la langue amazighe au niveau national



Le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité, Si El-Hachemi Assad a déclaré, mardi à Tiaret, que la situation de l'enseignement de la langue amazighe est positive, considérant que l'enseignement de cette langue est une expérience pionnière dans ce domaine.

S'exprimant lors de sa supervision de la cérémonie commémorative du 20ème anniversaire du décès de l'ancien président du Haut-commissariat à l'amazighité, le Moudjahid Mohamed Idir Ait Amrane, organisée au CEM qui porte aujourd'hui son nom, en présence du Secrétaire général de la wilaya de Tiaret, des autorités locales et des représentants de la société civile, M. Assad a affirmé que "l'enseignement de la langue amazighe a connu un développement notable et a franchi des pas de géants", ajoutant que "dans le domaine de l'enseignement de Tamazight, l'expérience de l'Algérie est pionnière".

Saluant les efforts du secteur de l'éducation nationale dans la wilaya de Tiaret dans l'enseignement de la langue amazighe et la mise à la disposition des élèves des conditions adéquates pour son apprentissage, il a exhorté dans ce sens, les parents d'élèves à s'impliquer pour la réussite de l'enseignement de cette

langue. Si El-Hachemi Assad a, d'autre part, indiqué que "la commémoration du 20ème anniversaire de la disparition de l'ancien président du Haut-commissariat à l'amazighité, le Moudjahid Mohamed Idir Ait Amrane est un message fort pour signifier que la continuité existe dans cette institution, qui a démarré sur une base solide et fortement imprégnée de l'esprit patriotique".

Et d'ajouter: "cette démarche traduit la dimension nationale de l'amazighité et constitue une valeur ajoutée à l'unité nationale et un élément de cohésion de la société algérienne". Plusieurs enseignants assurant l'enseignement de la langue amazighe ont été honorés, lors de la cérémonie commémorative au cours de laquelle des chants patriotiques en langue amazighe ont été entonnés, et un film documentaire consacré au parcours militant au service de la cause nationale du défunt Ait Amrane a été projeté. Une cérémonie de recueillement à la

mémoire du défunt a aussi eu lieu au cimetière de Tiaret-ville.

Le défunt Mohamed Idir Ait Amrane est né le 22 mars 1924 à Beni-Ouacif, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Il a reçu son enseignement primaire à Sougueur, dans la wilaya de Tiaret, avant de poursuivre son cursus scolaire au cycle moyen (collège) dans la wilaya de Mascara et secondaire au lycée de Ben-Aknoun (Alger). Le Moudjahid Ait Amrane a adhéré aux cellules du Parti du Peuple algérien (PPA) dans lequel il avait milité avant d'être arrêté et incarcéré par l'administration coloniale jusqu'en 1962. A l'indépendance, il a œuvré à la promotion de la langue amazighe, de même qu'il a occupé plusieurs fonctions au sein des institutions de l'Etat, dont celle de wali de Chlef et de Mostaganem. Le défunt a été nommé, en 1995, premier président du Haut-commissariat à l'amazighité, jusqu'au 30 octobre 2004, date de son décès à l'âge de 80 ans, indique-t-on.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA
POPULATION DE LA WILAYA DE
TISSEMSILT

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction De la Santé et de la Population de la wilaya de Tissemsilt lance l'ouverture du concours de recrutement dans les grades suivantes :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes ouverts	Structures d'affectations
Architecte	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme d'architecture ou son équivalent.	01	DSP
Ingénieur en informatique	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme d'ingénieur en informatique ou Master en informatique ou son équivalent.	01	DSP

Composition du dossier de candidature :

- Une demande manuscrite du participant canetant l'adresse et le N téléphone.
- Fiche de renseignements remplie par le candidat téléchargée par le site (concours-fp-gov.dz) Deux (02) photos d'identité
- Copie de la pièce d'identité nationale
- Copie du titre ou du diplôme requis + Une copie certifiée conforme à l'original du relevé de note de parcours académique
- Copie du document justifiant la situation du Candidat vis-à-vis du service national.
- Certificat de résidence.
- Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité visée par l'agence de sécurité sociale pour

L'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant.

Les candidats doivent être admis à la finale, avant leur nomination dans les rangs ou les positions du candidat avec l'achèvement des dossiers administratifs de tous les autres documents en particulier

- Extrait de naissance.
- Les certificats médicaux (médecine générale, phtisiologie).
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant.
- Tout document prouvant les travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant
- Fiche familiales pour les candidats mariés.

Délais des inscriptions et dépôt des dossiers :

Le dépôt des dossiers se fait au niveau La Direction De la Santé et de la Population de la wilaya de Tissemsilt
Le délai de la clôture de l'inscription (15) jours du travail à partir de la date de la publication.

N.B: Tout dossier incomplet ou dépassant le délai sera rejeté.

BASKET-BALL - SUPER-DIVISION MESSIEURS 2024/2023

Coup d'envoi de la compétition le 8 novembre (FABB)

Le coup d'envoi du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (messieurs) pour la saison 2024-2025, sera donné le vendredi 8 novembre, avec le déroulement de la première journée de la première phase, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FABB), mardi.

La nouvelle saison de la Super-Division sera composée d'une seule poule de 14 clubs. La première phase se jouera en aller-retour, soit 26 journées au total. A l'issue de cette phase les huit premiers au classement joueront les Play-offs, alors que les six équipes restantes disputeront les Play-down.

Concernant la Division Nationale 1 dames et messieurs, la saison débutera les 15 et 16 novembre avec 12 clubs répartis en deux poules pour chaque compétition. Pour les dames, il s'agit des 10 clubs maintenus en National 1 auxquels s'ajoutent les deux promus le WO Boufarik et l'El Annaba.

L'instance fédérale a également annoncé la reconduction de la décision interdisant aux joueurs étrangers d'évoluer dans les championnats nationaux, à savoir, la Super-Division messieurs et les divisions nationales messieurs et dames, lors de la saison 2024-2025.

"Les joueurs étrangers étudiants ou résidents en Algérie peuvent participer aux championnats de division régionale", a précisé la FABB. Pour rappel, le WO Boufarik (messieurs) et le GS Cosider (dames) ont été sacrés champions d'Algérie lors de la saison écoulée (2023-2024).

Super-Division messieurs (2024-2025) Programme de la première journée (Vendredi 8 novembre):

WO Boufarik- O Batna 15h00
TRA Draria- CS Tlemcen 15h00
NB Staoueli - MO Constantine 17h00
MC Alger- CR Beni Saf 15h00
USM Alger- CSC Gué/ Constantine 17h00
NA Hussein-Dey - Rouiba CB 17h00
OS Bordj Bou Arreridj- USM Blida 15H00.

JEUX OLYMPIQUES

Thomas Bach incite l'Afrique à postuler pour l'organisation des JO

Le président du Comité international olympique (CIO), Thomas Bach a exprimé son souhait de voir l'Afrique postuler à l'organisation des Jeux olympiques de 2036, ont rapporté plusieurs médias kenyans lundi.

"Je sais qu'un certain nombre de pays africains sont en mesure d'organiser l'événement après toutes les réformes que nous avons entreprises. Vous pouvez postuler pour les Jeux de 2036", a-t-il déclaré, à Nairobi, au Kenya, lors d'une conférence de presse au terme de son voyage de dix jours à travers cinq pays, accompagné par l'Algérien Mustapha Berraf, président de l'ACNOA. Les JO de 2028 ont déjà été attribués à la ville de Los Angeles (Etats-Unis) de même que ceux de 2032, qui auront lieu à Brisbane, en Australie. En 2036, "pour que les Jeux aient lieu en Afrique, il faut qu'un pays africain montre de l'intérêt pour leur organisation", a indiqué Thomas Bach.

Selon lui, "il y a beaucoup d'opportunités grâce à ces réformes", faisant allusion à l'Agenda olympique 2050+5, la nouvelle feuille de route stratégique du CIO, qui modifie en profondeur le processus de sélection des villes-hôtes.

Ces réformes portent, entre autres sur la réduction des coûts des Jeux ou encore la priorité donnée aux équipements existants.

L'Afrique a déjà organisé deux grands événements sportifs mondiaux: la Coupe du monde de rugby en 1995 et la Coupe du monde de football en 2010, en Afrique du Sud. Le continent africain s'apprête à accueillir les Jeux olympiques de la jeunesse, du 31 octobre au 13 novembre 2026 au Sénégal, les Mondiaux de cyclisme sur route au Rwanda, du 21 au 28 septembre prochain, et une partie de la Coupe du monde de football, avec l'Espagne et le Portugal, en 2030.

APS

5^E CHAMPIONNAT D'AFRIQUE - VOVINAM VIET VO DAO 35 athlètes algériens à Abidjan pour conserver le titre continental

L'Algérie participera avec 35 athlètes au Championnat d'Afrique de vovinam viet vo dao (messieurs et dames), prévu du 1er au 8 novembre à Abidjan (Côte d'Ivoire), avec l'objectif de conserver son titre continental, a-t-on appris mardi auprès de l'instance fédérale.



"L'Algérie sera représentée à la 5^e édition du Championnat d'Afrique avec 35 athlètes (messieurs et dames), avec l'objectif de conserver le titre continental que nous avons déjà remporté quatre fois de suite et de glaner le plus grand nombre de médailles", a déclaré à l'APS Mohamed Djouadj, président de la Fédération algérienne de Vovinam viet vo dao.

Le président de l'instance fédérale a ajouté : "En plus de l'ambition de remporter le titre africain, nous voulons que la compétition à laquelle participent 12 pays, soit une occasion pour les athlètes algériens de se mesurer aux autres

athlètes du continent, d'évaluer leur niveau et de mettre en valeur leurs compétences, sous la supervision de leur staff technique, en vue des prochaines compétitions internationales".

Pour préparer ce rendez-vous africain, les athlètes algériens ont effectué dix camps d'entraînement axés essentiellement sur la préparation physique et technique, a souligné Mohamed Djouadj qui occupe le poste de secrétaire général de la Fédération internationale de la discipline.

De son côté, le sélectionneur de l'équipe nationale, Bilel Belaïfa, a souligné à cette occasion

l'importance de cet événement continental, "d'autant plus que de nombreux pays africains cherchent à damer le pion aux représentants algériens, détenteurs de quatre titres africains de rang".

Pour cette cinquième édition du championnat d'Afrique, le staff technique a fait confiance à de nouveaux athlètes qui n'ont jamais participé à de tels rendez-vous internationaux, selon Belaïfa.

Pour le technicien algérien, "les athlètes ont été sélectionnés sur la base de critères stricts et de tests approfondis, ce qui reflète la grande qualité des athlètes de

l'équipe nationale de vovinam viet vo dao", ajoutant que "le rendez-vous d'Abidjan constitue une opportunité pour confirmer la suprématie de notre discipline comme l'un des arts martiaux mondialement reconnus".

L'équipe nationale du Vovinam viet vo dao domine la compétition continentale de la discipline, avec quatre titres continentaux décrochés en 2012 (Algérie), en 2016 (Côte d'Ivoire), en 2018 (Maroc) et en 2022 (Algérie). Il est également à noter que cette discipline est devenue de plus en plus populaire dans de nombreux pays africains.

JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE

La 6^{ème} édition du 6 au 15 août 2025 à Ryadh en Arabie Saoudite

La sixième édition des Jeux de la Solidarité islamique se déroulera du 6 au 15 août 2025 à Ryadh (Arabie Saoudite), a annoncé la Fédération sportive de la Solidarité islamique (ISSF) sur ses réseaux sociaux.

Pour rappel, le Cameroun avait été sélectionné au départ pour abriter la 6^{ème} édition des Jeux de la Solidarité islamique, un événement sportif multinationnel organisé par la Fédération sportive de la Solidarité islamique (ISSF), créée le 6 mai 1985 à Ryadh.

Ces Jeux représentent le deuxième événement sportif le plus populaire après les Jeux olympiques en terme de nombre de participants. Les quatre



premières éditions se sont tenues successivement à la Mecque (Arabie saoudite) en 2005, à Téhéran (Iran), à Palembang (Indonésie) en 2013,

à Bakou (Azerbaïdjan) 2017 et à Konya (Turquie) en 2023. L'Algérie avait participé à la 5^{ème} édition

à Konya avec une délégation composée de 147 athlètes dont 36 filles dans 12 disciplines, rapportent-on.

BOXE - CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS (3^E JOURNÉE) Mustapha Abdou passe aux demi-finale et assure la bronze

Le boxeur algérien Mustapha Abdou, vainqueur de Frantisek Martin Rusnak de la République Tchèque, lundi, en quart de finale dans la catégorie des -75 kg des Mondiaux juniors de Colorado aux Etats-Unis (26 octobre-2 novembre), a assuré la médaille de bronze de la catégorie.



Mustapha Abdou s'est qualifié aux demi-finales, après avoir battu son adversaire par arrêt de l'arbitre au premier round. Il affrontera en demi-finale l'Américain Awinongya Joseph, vainqueur lui aussi en quart de finale, de Anderson Connor (Nouvelle-Zélande) par arrêt de l'arbitre au 1er round.

L'autre demi-finale des -75kg mettra aux prises, l'Australien Mac Millan Linkyn victorieux (5-0) d'Isaev

Ramazan (Kirghizstan) à l'Indien Kundu Rahul qui a éliminé le Japonais Obijiaku Ritsukiphilemon par arrêt de l'arbitre au 1er round.

Pour sa part, le dernier boxeur algérien engagé aux quarts de finale des Mondiaux de la World Boxing, Mustapha Abdou a été éliminé par le Sud-coréen Sangin Parks sur le score de 5-0. L'Algérie prend part aux Championnats du Monde des U19 au Colorado, avec un effectif composé de six

boxeurs, sous la conduite des entraîneurs Fratsa Mourad, Bouenane Brahim et Arab Hamza.

Outre Mustapha Abdou (-75kg) et Mustapha Abdou, il s'agit de Mohamed Abdessamed Yahiaoui (-55 kg), Ilyas Akram Laali (-65 kg), Riyadh Mohamed-Meziane (-50 kg) et Dahlal Islam (-70 kg). 30 pays représentés par plus de 180 boxeurs (garçons et filles) sont présents à ces joutes mondiales de boxe.

La World Boxing a été lan-

cée en avril 2023 et vise à garantir que la boxe reste au cœur du mouvement olympique. Le 7 mai 2024, elle a tenu sa première réunion avec le CIO, qui a marqué le début d'une collaboration formelle entre les deux organisations visant à établir une voie pour que la boxe reste aux Jeux olympiques. Elle compte actuellement 29 fédérations nationales membres couvrant les cinq continents qui participent à la boxe internationale.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME L'AG Ordinaire de l'exercice 2024 le 2 novembre à Alger (FAC)

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) tiendra son assemblée générale ordinaire (AGO) de l'exercice 2024, le 2 novembre prochain (10h00) au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger, a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale.

L'ordre du jour de cette AGO qui marquera la fin du mandat olympique 2021-2024, portera sur l'examen et l'adoption des bilans moral, financier et technique de l'exercice 2024 qui a pris

fin le 30 septembre dernier ainsi que le bilan quadriennal du mandat olympique 2021-2024.

Il est aussi attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes jusqu'au mois de septembre. L'AG ordinaire aura également à élire les membres des commissions de candidatures, de recours et de passation de signes en vue de l'assemblée générale électorale (AGE) pour le prochain mandat olympique 2024-2028.

Selon la circulaire N.002 du 25 juin 2024 émise par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), fixant les modalités de renouvellement des instances sportives, les fédérations doivent tenir leur assemblée générale ordinaire (AGO) du 1er novembre au 31 décembre 2024, alors que l'AG électorale se déroulera du 1er janvier au 31 mars 2025, avant de clore le processus par les élections du COA pour le nouveau cycle olympique.

PREMIÈRE ÉDITION DE LA COURSE À DISTANCE MAXIMALE DANS LES PISTES DÉSERTIQUES Plus de 80 participants nationaux et étrangers au "Treg Djanet"

La première édition de la course à distance maximale dans les pistes désertiques "Treg Djanet" a débuté lundi avec la participation de 83 coureurs dont 78 étrangers, a-t-on appris des organisateurs.

Organisée sous le patronage du ministère de la Jeunesse et des Sports par la Fédération algérienne de sport et travail (FAST) et la direction locale du secteur, cette manifestation sportive regroupe, durant cinq jours (28 octobre/1er novembre),

ces participants issus de 11 pays (Algérie, Allemagne, Angleterre, Australie, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal), selon la même source.

La course se déroule en cinq étapes et les coureurs devront parcourir près de 40 km par jour pour une distance globale de 222 km, a-t-on expliqué.

Toutes les conditions requises sont réunies pour assurer le bon déroulement et la réussite de cette compétition, a affirmé le DJS, Oua-

mane Fodil. Selon des déclarations recueillies par l'APS auprès des participants étrangers, ces derniers sont convaincus que cette course est une "expérience inoubliable" pour eux, et leur permet de découvrir le paysage magnifique de cette région saharienne. Ils ont, par ailleurs, saisi cette occasion pour saluer l'hospitalité des habitants locaux.

De son côté, le président de la FAST, Abdelkrim Chouchaoui, a souligné que le rendez-vous sportif "Treg

Djanet", a pour objectif de promouvoir la destination Algérie, favoriser l'échange culturel et faire connaître les potentialités touristiques que recèle cette wilaya de l'extrême Sud-est du pays. Cet événement international, qui a abrité la wilaya de Timimoun pendant deux ans de suite, contribuera également à attirer les médias qui sont appelés à contribuer au renforcement de la place de Djanet parmi les destinations touristiques privilégiées, a-t-il conclu.

JUDO - GYMNASIADE MONDIALE SCOLAIRE-2024 Médaille de bronze pour l'Algérienne Abdoun Racha Rihem



L'athlète Abdoun Racha Rihem de Saïda a décroché la médaille de bronze dans la discipline du judo dans la catégorie des -44 kg, lors des compétitions mondiales du Gymnasiade mondiale scolaire, abritées par le Bahreïn du 22 au 30 octobre, a-t-on appris, dimanche, du président de la ligue de wilaya des sports scolaires.

"La judokate Abdoun Racha Rihem, qui étudie au Lycée Moadhan Bouziane de la ville de Saïda, a obtenu la troisième place au Bahreïn, après sa victoire, samedi devant la Chinoise Zh Chen", a expliqué à l'APS Benour Samir. Plus de 4500 élèves de 82 pays, dont l'Algérie avec 67 athlètes, participent au Gymnasiade mondiale scolaire.

SEMI-MARATHON DE VALENCE L'Ethiopien Kejelcha bat le record du monde



L'Ethiopien Yomif Kejelcha a battu le record du monde du semi-marathon d'une seconde dimanche à Valence (Espagne), a annoncé World Athletics. Le coureur de 27 ans a réalisé sous la pluie un temps de 57 min 30 sec, battant le précédent record de 57:34 de l'Ougandais Jacob Kiplimo qui datait du 21 novembre 2021 à Lisbonne.

Kejelcha est passé aux 10 km en 27:12 avec les Kenyans Daniel Mateiko et Isaia Kipkoech Lasoi, puis en 40:56 aux 15 km, avant de creuser l'écart sur ses poursuivants et de filer vers la victoire.

Il ajoute une nouvelle ligne à son palmarès après avoir été champion du monde en salle du 3000 m (2016) et avoir battu le record du monde en salle du mile que détenait le Marocain Hicham El Guerrouj.

SAUDI PRO LEAGUE 2024-2025 Riyad Mahrez auteur du plus beau but de la 8^e journée

L'international algérien Riyad Mahrez, sociétaire de l'équipe d'Al-Ahli, a reçu la distinction du plus beau but de la huitième journée de la Saudi Pro League de football, a indiqué la Ligue saoudienne.

Riyad Mahrez (94 sélections, 31 buts) s'est en effet vu attribuer le prix du plus beau but de la huitième journée qu'il a marqué face à Al-Okhlood (1-1). Sa frappe depuis les abords de la surface, et terminant sa course dans la lucarne droite de Paulo V'tor, avait à juste titre crevé les écrans.

Avec 51% des voix, l'ailier international algérien devance le Français N'Golo Kanté (49%), buteur pour Al-Ittihad contre Al-Riyadh, et qu'il retrouvera jeudi prochain dans le cadre de la prochaine journée. Le troisième candidat Abdullah Al-Anazi (Al-Fateh) n'a obtenu "que" 2798 voix.

En marquant ce but, Mahrez a débouqué son compte en championnat cette saison et renforcera forcément sa confiance, surtout en cette période de mou où il est régulièrement la cible des détracteurs.

Cet enchaînement de performances est de bon augure pour le prochain rassemblement avec l'équipe d'Algérie, où il est muet depuis le 9 janvier, et le large succès en amical devant le Burundi (0-4).

LIGUE 1 MOBILIS L'USMA et l'ASO sanctionnées d'un match à huis clos (LFP)

L'USM Alger et l'ASO Chlef ont écopé d'un match à huis clos pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique" (gème infraction), lors de la rencontre qui a opposé les deux équipes samedi dernier à Chlef pour le compte de la 6^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), lundi soir.

Les deux clubs devront en outre, s'acquitter chacun d'une amende de 200.000 DA. Le prochain match de l'USM Alger face au MC Alger pour le compte de la 7^e journée se jouera donc sans la présence du public. De son côté, l'ASO Chlef accueillera le MC El Bayadh pour le compte de la 8^e journée sans le soutien de ses supporters.

D'autre part, l'entraîneur de l'USM Alger, le tunisien Nabil Maaloul a été sanctionné d'un avertissement et d'une amende de 100.000 DA pour "contestation de décision", selon la même source.

LIGUE 1 MOBILIS (7^E JOURNÉE) O. Akbou -ES Mostaganem décalé au dimanche 3 novembre (LFP)

Le match entre les deux promus : l'Olympique Akbou et l'ES Mostaganem, comptant pour la 7^e journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, prévu initialement le samedi 2 novembre, a été décalé de 24 heures, soit au dimanche 3 novembre au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa (17h30), a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), lundi sur son site officiel.

En effet, le stade de Béjaïa abrite un événement le samedi 2 novembre, dans le cadre des célébrations du 70^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, a précisé le club d'Akbou sur sa page officielle Facebook.

Pour rappel, les matchs USM Alger-MC Alger et CR Belouizdad-JS Saoura, comptant pour la même journée, ont été reportés à une date ultérieure pour "des raisons organisationnelles", liées aux festivités commémoratives du 70^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse révolution de libération du 1^{er} Novembre 1954.

La 7^e journée du championnat débutera le samedi 2 novembre avec quatre matchs au menu, dont l'affiche MC Oran-CS Constantine, et se poursuivra le dimanche 3 novembre avec au programme : US Biskra - JS Kabylie (16h00) et Olympique Akbou - ES Mostaganem (17h30).

Au terme de la 6^e journée disputée jeudi, vendredi, et samedi derniers, le CS Constantine, le MC Alger, et l'USM Alger, occupent conjointement le fauteuil de leader avec 12 points chacun, à une longueur de l'Olympique Akbou (11 pts).

APS

CAN-2024 FÉMININE (PRÉPARATION) L'Algérie s'incline en amical face au Nigeria (4-1)

La sélection algérienne féminine de football, s'est inclinée face à son homologue nigérienne 1-4 (mi-temps : 1-3), en match amical disputé mardi au stade Mobolaji Johnson Arena à Lagos, en vue de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2024 (reportée à 2025).



Les "Super Falcons" ont ouvert le score dès la 10^e minute de jeu par Folashade Ijamilusi, avant que la même joueuse ne fasse le break quelques minutes plus tard (18^e). Les Algériennes ont réduit le score par l'entremise de Wassila Alouache (42^e), mais le Nigeria a corsé l'addition peu avant la pause par Gift Monday (45^e).

En fin de match, Fo-

lashade Ijamilusi est revenue à la charge pour inscrire le quatrième but et signer un triplé personnel (86^e). Il s'agit de la seconde défaite des "Verts" face au Nigeria, 11^e fois champion d'Algérie, après celle concédée samedi au Remo Stars Sports Stadium à Ikenne (2-0). Les deux buts de la partie ont été inscrits par l'attaquante de l'Atlético Madrid Rasheedat Ajibade (21^e, 45^e+2).

En prévision de cette double confrontation amicale, le sélectionneur national Farid Benstiti avait fait appel à 22 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade

olympique du 5-juillet d'Alger.

Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. Au dernier classement de la FIFA dévoilé le 16 août 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84^e place mondiale, tandis que le Nigeria est la première nation sur le continent (36^e).

QUALIF'S CAN2025 (U17) La sélection algérienne boucle son avant dernier stage de préparation à Sidi Moussa



La sélection nationale des moins de 17 ans (U17) a clôturé son avant-dernier stage de préparation par un match d'application face aux U19 du MC Alger, qui s'est terminé sur le score de (1-1), au Centre Technique National (CTN), a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Cette rencontre a permis au staff technique d'évaluer le niveau de préparation de l'équipe et de se concentrer sur les aspects à per-

fectionner avant les échéances à venir, selon la même source.

Après ce match, les joueurs bénéficieront de quelques jours de repos. Ils reprendront l'entraînement le 4 novembre prochain, en prévision de leur participation au Tournoi de leur participation au Tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) U17, prévu du 9 au 24 novembre 2024.

La sélection algérienne (U17) affrontera son homologue tunisienne, le 11 novembre prochain,

en ouverture du tournoi UNAF avant de croiser le fer avec l'Egypte, le 14 novembre, puis la Libye le 17 et terminer face au Maroc, le 23 du même mois.

Pour rappel, la compétition se déroulera sous la forme d'un mini-championnat, le premier et le deuxième se qualifient à la phase finale de la CAN 2025 qui se déroulera dans un pays qui sera désigné prochainement par la CAF.

**INTER
DANS LE TOP 5 MONDIAL
POUR CALHANOGU**

Champion d'Italie en titre, l'Inter Milan est reparti sur des bases un peu plus poussives en Serie A (2e, avec 18 points en 9 matchs), mais toujours solides en Ligue des Champions (7e, avec 7 points en 3 matchs). En marge de la cérémonie du Ballon d'Or lundi, le milieu lombard Hakan Calhanoglu (30 ans, 7 matchs et 1 but en Serie A cette saison) a estimé que les Nerazzurri font désormais partie des tout meilleurs clubs de la planète. "À mon avis, aujourd'hui, l'Inter fait partie des cinq équipes les plus fortes du monde. J'en suis certain", a lancé le Turc à La Gazzetta dello Sport. Charge aux Intéristes de le prouver sur la scène continentale.

**MAN CITY
GUARDIOLA
FÉLICITE
RODRI**

Lauréat du Ballon d'Or 2024 lundi, le milieu de Manchester City Rodri (28 ans, 3 matchs toutes compétitions cette saison) a bien évidemment été couvert d'éloges par son entraîneur Pep Guardiola. "Félicitations à Rodri ! C'est une nouvelle incroyable pour lui et bien sûr pour nous tous, pour tous les supporters de Manchester City, nous sommes si fiers de lui ! J'espère que cela pourra lui donner cette énergie pour bien récupérer pour la saison prochaine et être à nouveau avec nous", a salué le technicien espagnol ce mardi en conférence de presse. Blessé aux ligaments du genou droit, le successeur de Lionel Messi au palmarès du Ballon d'Or ne devrait pas revenir avant le début de l'exercice 2025-2026.

**BARCELONE
YAMAL VOIT
LES CHOSES
EN GRAND**

Vainqueur du Trophée Kopa, qui récompense le meilleur joueur de moins de 21 ans, lundi lors de la cérémonie du Ballon d'Or 2024, Lamine Yamal (17 ans, 14 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) compte désormais accéder à la récompense individuelle suprême. "J'espère gagner un Ballon d'Or le plus tôt possible, oui. C'est quelque chose que j'ai en tête. Je vais tout faire pour l'obtenir", a confié l'ailier du FC Barcelone en marge de l'événement au Théâtre du Châtelet. L'Espagnol peut déjà espérer candidater pour l'édition 2025 même si, comme chaque année, la concurrence sera rude.

**BAYERN
UN PONT
D'OR POUR
MUSIALA ?**

Joyau du Bayern Munich, Jamal Musiala (21 ans, 10 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) va-t-il prochainement prolonger son contrat qui expire en juin 2026 ? Ses dirigeants le souhaitent et son prêts à réaliser des efforts importants pour le convaincre.

Selon Sky Germany, la direction du club bavarois va proposer un salaire annuel de 25 millions d'euros brut au milieu offensif allemand. Un véritable pont d'or qui en cas d'accord ferait du meneur de jeu, courtisé par Manchester City et le Real Madrid, le joueur le mieux payé de l'histoire des Roten.

**VERS UN PRÊT DE TEL
CET HIVER ?**

Convaincant dans un rôle de "supersub" la saison passée, Mathys Tel (19 ans, 4 apparitions en Bundesliga cette saison) n'a pas encore réussi à s'imposer comme titulaire au Bayern Munich. Pire, le jeune attaquant français joue beaucoup moins depuis l'arrivée de Vincent Kompany sur le banc munichois cet été.

Cette situation, sans surprise, ne convient pas à l'ancien Rennais. A son âge, il a besoin de jouer pour poursuivre sa progression. Néanmoins, l'international Espoirs a toujours pour objectif de s'imposer au Bayern, où il est sous contrat jusqu'en juin 2029. Et le club bavarois croit en lui.

Face à cette situation, un prêt cet hiver pourrait être une bonne solution pour tout le monde. Selon Sky Sport Allemagne, le Rekordmeister est ouvert à cette idée pour permettre à son joueur de jouer plus. Nul doute que Tel ne manquera pas de prétendants si sa direction décide d'ouvrir la porte en janvier.

**MAN UTD
AMORIM, LA
CONFIRMATION
DU SPORTING**

L'entraîneur Ruben Amorim devrait très bientôt quitter le Sporting Portugal pour devenir le nouveau manager de Manchester United. Alors que le technicien portugais est ciblé par les Red Devils pour succéder à Erik ten Hag, le club lusitanien a confirmé l'intention de la formation anglaise de payer sa clause libératoire, fixée à 10 millions d'euros.

"Manchester United a manifesté son intérêt pour la signature de l'entraîneur Riben Amorim, et le Conseil d'administration du Sporting SAD s'est référé aux conditions du contrat de travail en vigueur entre la société et l'entraîneur, en particulier à la clause de résiliation respectives et à la valeur de 10 millions d'euros. Manchester United a manifesté son intérêt à payer au Sporting SAD la valeur de la clause susmentionnée", peut-on lire dans un communiqué diffusé auprès de la Commission du Marché des Valeurs Mobilières.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faygal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - OMAN

Le président de la République entame une visite d'Etat au Sultanat d'Oman

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, entame mardi une visite d'Etat au Sultanat d'Oman, pays frère. La visite du président de la République au Sultanat d'Oman s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens de fraternité, de coopération et de concertation entre les deux pays frères.

Le président de la République devrait recevoir un accueil solennel de la part de son frère, le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq au Palais royal "Al-Alam" à Mascate.

Après la cérémonie d'accueil solennel, les deux parties tiendront des discussions pour échanger les vues sur nombre de questions de la Oumma, notamment celles concernant la région et les dossiers d'actualité internationale. Les discussions devraient être élargies aux délégations des deux pays.

Le président de la République est arrivé lundi au Sultanat d'Oman, en provenance de la République arabe d'Egypte,



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est accueilli à son arrivée à l'Aéroport international de Mascate, par le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq. Ils sont entourés de militaires en tenue officielle.

président de la République, avait rencontré à Mascate, des membres de la communauté algérienne établie au Sultanat d'Oman, et ce dans le cadre de la tradition perpétuée par le président de la République lors de ses visites à l'étranger, pour écouter les préoccupations de la communauté nationale à l'étranger. Lors de cette rencontre, le président de la République a écouté les préoccupations des membres de la communauté nationale établie dans ce pays frère concernant plusieurs domaines, notamment l'investissement, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et les transports.

Signature de huit mémorandums d'entente

Huit mémorandums d'entente concernant la coopération dans plusieurs secteurs ont été signés, mardi à Mascate, entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, pays frère. Les mémorandums d'entente ont été signés à l'occasion de la visite d'Etat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman.

La cérémonie de signature de ces mémorandums d'entente a eu lieu au Palais royal Al Alam, à l'issue des entretiens élargis tenus entre les délégations des deux pays, sous la co-présidence de sa Majesté le Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, et le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Il s'agit d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'éducation, d'un autre dans le domaine de l'emploi et de la formation et d'un troisième dans le domaine de l'information. Ces trois mémorandums

ont été signés par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, et son homologue omanais, M. Badr Bin Hamad Albusaidi. Un mémorandum d'entente dans le domaine des services financiers a été signé par le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, et son homologue omanais, M. Sultan bin Salem Al Habsi.

Il s'agit également d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui a été signé par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, et le ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, M. Badr Bin Hamad Albusaidi, ainsi que d'un mémorandum d'entente dans le domaine de l'organisation des expositions, des événements et des conférences, qui a été signé par le ministre

du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, et le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais bin Mohammed Al Yousef.

Un mémorandum d'entente dans le domaine de la promotion de l'investissement a aussi été signé par le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, et le ministre omanais du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement, M. Qais Bin Mohammed Al Yousef.

Un mémorandum d'entente dans le domaine de l'environnement et du développement durable a, par ailleurs, été signé par le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fazia Dahleb, et le ministre omanais de l'Energie et des Minéraux, M. Salem Bin Nasser Al Aufi.

ALGÉRIE - QATAR

M. Magramane remet à Doha un message du président de la République à l'Emir de l'Etat du Qatar

En qualité d'Envoyé personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane, a remis au Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de l'Etat du Qatar, Cheikh Mohammed bin Abderrahmane bin Jassim Al-Thani, un message du président de la République à l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, indique un communiqué du ministère.

"En qualité d'Envoyé personnel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane a remis, mardi matin à Doha, à Son Excellence Monsieur le Premier ministre, ministre des Affaires étrangères de l'Etat frère du Qatar, Cheikh Mohammed bin Abderrahmane bin Jassim Al-Thani, un message du président de la République à son frère, Son Altesse l'Emir de l'Etat du Qatar, Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani", précise la même source.

A cette occasion, "les deux parties ont passé en revue les relations bilatérales privilégiées entre les deux pays et examiné les voies et moyens de les promouvoir à des niveaux supérieurs, conformément aux hautes orientations des dirigeants des deux pays et à leur volonté commune de conférer une dimension stratégique au partenariat bilatéral", lit-on dans le communiqué.

CHU FATOUMA BOURGUIBA TUNISIE

Dr Said Mahmoudi de l'hôpital Chahids Mahmoudi à l'honneur lors du Workshop sur le traitement par micro-ondes des nodules thyroïdiens au CHU Fatouma Bourguiba (Tunisie)

F. YANIS

Le CHU Fatouma Bourguiba en Tunisie a accueilli un workshop innovant dédié au traitement par micro-ondes des nodules thyroïdiens. Organisé par le service d'imagerie médicale et le service d'ORL et de chirurgie cervico-faciale, cet événement a exploré les dernières avancées et techniques dans ce domaine crucial.

Des experts de renom, tels que le professeur Ahmed Zrig, professeur hospitalo-universitaire en imagerie médicale, et le Dr Said Mahmoudi, directeur de l'hôpital Chahids Mahmoudi de Tizi Ouzou en Algérie, ont participé à cet atelier. Le Dr Jamel Koubaa, professeur universitaire, a également contribué aux échanges. Les discussions ont porté sur les indications et les aspects techniques du traitement par micro-ondes, en se concentrant sur les nodules thyroïdiens et les adénomes parathyroïdiens.

Sous la direction experte du Dr Said Mahmoudi, les participants ont eu l'opportunité d'explorer en profondeur des cas cliniques variés, mettant en lumière son rôle essentiel dans l'animation de cet atelier. Dr Mahmoudi a guidé les discussions, encourageant une analyse critique des situations présentées et stimulant des échanges fructueux entre les professionnels. Son approche pédagogique a permis aux participants de non seulement comprendre les aspects techniques du traitement par micro-ondes, mais aussi d'intégrer ces connaissances dans leur pratique clinique. Grâce à ses conseils avisés et à son expertise, les participants ont pu enrichir leur compréhension des défis et des solutions possibles en matière de traitement des nodules thyroïdiens, renforçant ainsi leur confiance dans l'application de ces techniques innovantes.

Les professionnels de santé ont également bénéficié d'un atelier pratique sur le traitement des nodules thyroïdiens, di-



rigé par le Dr Mahmoudi et le Dr Ahmed Zrig. Cet atelier a proposé une approche pratique, permettant aux participants d'acquérir des compétences concrètes sur cette technique de pointe.

Cet événement a représenté une occasion inestimable pour les professionnels de la santé de se former et d'échanger sur des méthodes de traitement innovantes. Avec le Dr Said Mahmoudi en tant qu'invité d'honneur et expert, cet atelier a été un moment enrichissant pour tous, offrant une chance unique de découvrir les dernières avancées en matière de traitement des nodules thyroïdiens.

Durant cette rencontre axée particulièrement sur des communications ayant trait au traitement par micro ondes des nodules thyroïdiens, le docteur Said Mahmoudi, PDG de l'hôpital Chahids Mahmoudi de Tizi Ouzou, a donné une communication dont le sujet concorde parfaitement avec la thématique de cette journée. Il a ainsi parlé des indications et aspects techniques du traitement comme il a mis l'accent aussi sur les adénomes parathyroïdiens. Durant la même journée, le Dr Mahmoudi et Dr Ahmed Zrig ont encadré un atelier pratique sur le traitement des nodules thyroïdiens.

Le traitement des nodules thyroïdiens est essentiel en médecine endocrinienne, car ces formations peuvent être bénignes ou malignes. La gestion commence par un diagnostic précis, souvent par échographie et biopsie. Les options de traitement incluent l'observation active pour les nodules bénins, des médicaments pour réguler la fonction thyroïdienne, et le traitement par micro-ondes, une technique minimale invasive qui réduit la taille des nodules sans chirurgie. En cas de suspicion de cancer ou de symptômes gênants, une intervention chirurgicale peut être nécessaire. Un suivi régulier est crucial pour surveiller l'évolution des nodules et ajuster le traitement en conséquence.

FY